

Du COMMERCE ÉQUITABLE au SÉNÉGAL : L'ARTISANAT

déc. 2007

DESCRIPTION du PROJET de DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ
de l'Association des villageois de NDEM

David Erhart



Ndeye WADE, de l'atelier teinture, appliquant un motif avec la technique du "batik".

***Quand le commerce équitable soutient l'artisanat en milieu rural
et contribue au développement local.***



AUTRES ÉCHANGES, AUTRE MONDE

Fédération Artisans du Monde | 53, bd de Strasbourg | 75010 Paris | Tél. 01 56 03 93 50 | Fax 01 47 70 96 35

→ www.artisansdumonde.org

TABLE DES MATIERES	1
TABLE DES ENCADRES / ILLUSTRATIONS / PHOTOS	2
INTRODUCTION / REMERCIEMENTS	3
RESUME	4
1. PREMIERE PARTIE : ELEMENTS DE CONTEXTE DU SENEGAL ET DU PROJET DE L'ONG DE NDEM	7
1.1. Le Sénégal : un pays vitrine de l'Afrique de l'ouest qui cache de fortes inégalités	7
1.2. L'exode rural : des causes multiples	9
1.3. Le commerce équitable de l'artisanat africain : une solution ?	11
2. DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES VILLAGEOIS DE NDEM	15
2.1. Aux origines de l'association des villageois de Ndem	15
2.2. Des premières réalisations d'urgence à la structuration en ONG.	17
2.3. Le fonctionnement de l'ONG « Association des Villageois de Ndem »	21
2.4. La société civile se prend en main pour compenser le manque d'appui au niveau local	25
3. TROISIEME PARTIE : CREER DES ACTIVITES REMUNERATRICES LOCALEMENT	27
3.1. Créer des emplois locaux. L'axe filières artisanales / commerce équitable : le moteur du projet !	27
3.2. Relancer le maraîchage et la production agricole locale :	41
3.3. Permettre le financement d'activités locales : la mutuelle d'épargne et de crédit :	42
3.4. Stimuler l'entrepreneuriat local	43
4. QUATRIEME PARTIE : CREER DES CONDITIONS DE VIE SATISFAISANTES	45
4.1. Avoir un accès durable à une eau de qualité : l'axe hydraulique	45
4.2. Permettre la scolarisation des enfants des villages : l'axe éducation	47
4.3. Donner accès aux soins de base localement : l'axe santé	49
4.4. Préserver le milieu naturel : l'axe « bioterre »	53
5. CINQUIEME PARTIE : QUELLE CONTRIBUTION REELLE DES FILIERES EQUITABLES SUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ?	55
5.1. Des axes du projet qui fonctionnent indépendamment ?	55
5.2. Les filières artisanales équitables : la création d'activités rémunératrices sur place.	55
5.3. Le commerce équitable soutien le développement local et la prise de responsabilités des populations locales	57
5.4. Les filières équitables contribuent concrètement aux axes sociaux et techniques du projet de l'ONG « AVN »	57
6. SIXIEME PARTIE : CAS D'ETUDE DE FILIERE COMPLETE : TECHNICO ECONOMIQUE	59
6.1. Les étapes de fabrication :	59
6.2. Analyse des coûts des postes de production et de la chaîne des marges de la fabrication à la vente dans notre réseau	59

Table des encadrés / illustrations / photos

Carte n°1 : Evolution des courbes isohyètes au Sénégal entre 1961 et 1990. Présentation géographique du pays.....	6
Photo n°1 : Ndem, saison sèche.....	6
Photos n°2 : Ndem, saison des pluies.....	6
Zoom n°1 : Données sociologiques et religieuses du Sénégal.....	8
Photo n°3 : Village de Ngaga Serrere, place centrale.	8
Zoom n° 2 : La production artisanale : un argument de vente ou un cadre limitant pour les producteurs africains ?	10
Photo n°4 : atelier « taff ».....	10
Photo n°5 : Atelier « bogolan »	10
Photo n°7 : Atelier « tissage »	10
Photo n° 6 : Atelier « perles ».....	10
Carte n°2 : Détail de la situation géographique des villages du projet de l'ONG « AVN ».....	14
Illustration n°1 : Cadre logique du projet de développement de l'ONG « AVN ».....	20
Illustration n°2 : Organigramme du projet de l'ONG « AVN »	22
Zoom n° 3 : Extraits des statuts de l'ONG « Association des villageois de Ndem ».....	24
Photo n° 8 : Réunion du comité de gestion de l'eau, Ndem.	24
Zoom n° 4 : l'origine du partenariat avec les organisations de commerce équitable.....	28
Zoom n°5 : L'atelier Bogolan, un exemple d'atelier du centre des métiers	28
Photo n° 9 et 10 : Atelier « Teinture Bogolan ».....	28
Illustration n°3 : Schéma d'un cycle de production au sein du centre des métiers	30
Illustration n° 4 : Répartition des travailleurs sur les différents ateliers du centre des métiers.....	32
Illustration n° 5 : Répartition géographiques des travailleurs du centre des métiers.....	32
Zoom n° 6 : Données repères pour le coût de la vie au Sénégal en 2007	34
Zoom n° 7 : La rémunération et l'activité locale : témoignage de Mbissane DIOP, tisserand et cultivateur de 53 ans, habitant à Ngaga Sérère.....	34
Photo n° 11 et 12 : préparation et dégustation du repas.....	34
Zoom n° 8 : La Zakât, un des 5 piliers de l'Islam	36
Photo n° 13, 14 et 15 : galeries de l'AVN	36
Photos n° 16, 17,18,19 et 20 : projet maraîchage.....	40
Zoom n° 9 : devenir adhérent de la mutuelle d'épargne et de crédits.....	42
Photos n° 21,22, 23, 24 et 25 : L'axe hydraulique	44
Photos n° 26,27,28,29,30 : le projet éducation	46
Photos n° 31, 32, 33, 34 et 35 : le projet santé.....	50
Photo n° 36,37,38 et 39 : L'axe « Bioterre ».....	52
Zoom n°10 : le commerce équitable au travers du partenariat AdM - AVN.....	56
Photos n° 40 : les étapes de productions d'une trousse en coton.....	58
Bibliographie générale.....	62

Introduction

La fédération Artisans du Monde (ci après dénommé AdM) et l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) sénégalaise « Association des Villageois de Ndem » (ci après dénommée AVN) sont partenaires depuis près de 15 ans.

En 2007 un projet, fruit du travail des associations de la région PACA (Provence Alpes Côtes d'Azur) en partenariat avec le Conseil Régional, a permis le rapprochement de nos 2 organisations et le renforcement de notre connaissance mutuelle : des visites au Sénégal et en France, un outil pédagogique sur le commerce équitable de l'artisanat, et des outils de communication sur les produits de l'AVN.

A l'heure où la plupart des acteurs conventionnels du commerce équitable se tournent préférentiellement vers les produits alimentaires et se détournent progressivement des organisations de producteurs africains, le mouvement Artisans du Monde veut réaffirmer au travers de ce projet, la volonté inverse.

En effet, selon AdM, le commerce équitable de l'artisanat a cela de particulier et d'intéressant qu'il permet à de petites organisations de producteurs de créer des emplois locaux et d'encourager la professionnalisation de leur activité.

Au-delà de l'aspect commercial, le commerce équitable permet aussi de soutenir directement ou indirectement par la redynamisation de zones rurales, des projets à vocation sociale, destinés à améliorer les conditions de vie des populations locales.

L'AVN est un exemple concret des projets que peuvent initier et porter nos partenaires africains et que le mouvement Artisans du Monde soutient en appuyant la commercialisation de leurs produits. Afin de freiner l'exode d'une petite région rurale du Sahel en proie à une sécheresse persistante, l'Association des Villageois de Ndem est créée dans les années 80. Née de la mobilisation d'une dizaine de communautés villageoises, l'AVN s'est fixée un cap dont elle ne s'est toujours pas écartée 20 ans après : améliorer durablement les conditions de vie des populations en créant des emplois et des services sociaux de base, localement. L'AVN a multiplié les pistes et les angles d'action pour y parvenir et cherche encore aujourd'hui à aller plus loin. Mais d'ores et déjà, les résultats sont là.

Cette étude, fruit d'une mission de terrain de 2 semaines, effectuée en septembre 2007 a pour objectif d'expliquer aux bénévoles et aux citoyens sympathisants du réseau Artisans du Monde, l'historique, les résultats et les perspectives du projet global de développement mené par l'AVN. Elle s'attachera aussi à expliciter de quelles manières, les filières du commerce équitable et donc notre action à tous, militants AdM, ont pu contribuer à soutenir ce projet depuis bientôt 15 ans...

Bonne lecture.

David ERHART, Salarié de la Fédération Artisans du Monde.

Remerciements

Je souhaitais profiter de ce document pour signifier encore une fois mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes de Ndem qui ont pris sur leur temps pour nous accueillir et nous expliquer leur travail. Je remercie tout particulièrement Serigne Babacar MBOW et Soxna Aïssa CISSE MBOW qui m'ont ouvert leur maison et leur esprit. Ces échanges ont été pour moi un grand enrichissement tant professionnel que personnel. « Dieureudieuf ak jam » (Merci et paix).

« DU COMMERCE ÉQUITABLE AU SENEGAL : L'ARTISANAT. Description du projet de développement intégré de l'association des villageois de NDEM. »

1984 : Babacar MBOW, accompagné de son épouse Aïssa CISSE MBOW revient vivre dans le village de ses ancêtres, à Ndem au Sénégal. Dans cette région de type soudano-sahélien, ils découvrent des villages qui s'éteignent, vidés de leurs populations qui, poussées par les conditions de vie devenues trop rudes ont migré vers les centres urbains du pays. Les effets conjugués du réchauffement climatique, de l'exploitation intensive des terres (poussée par les politiques d'exportation) ont durablement perturbé les équilibres écologiques des sols. Parallèlement, les plans d'ajustement structurels encouragés par les institutions financières internationales ont eu de lourdes conséquences pour les économies rurales : la baisse générale des revenus agricoles (les filières précédemment soutenues par l'Etat ont été progressivement démantelées), la diminution constante des services sociaux de base devenus trop coûteux pour un budget public toujours en baisse. Ainsi, la dynamique de pré-désertification couplée à la baisse de niveaux de vie ont conduit les populations rurales à une réaction désormais classique : l'exode rural.



Face à ce constat, les habitants d'une dizaine de villages autour de Ndem, sous l'impulsion de Babacar et de Aïssa, se sont regroupés en association pour trouver les moyens d'enrayer collectivement et de manière durable ce phénomène. Nous sommes en 1985 et l'association des Villageois de Ndem était née. Aujourd'hui en 2007, l'association devenue ONG en 2006, conduit un projet de développement global et intégré. C'est à dire un projet qui multiplie les actions dans différents domaines pour concourir à un seul objectif global : permettre aux populations de retrouver, localement, des conditions de vie satisfaisantes et freiner ainsi l'exode.

- Levier économique : créer des activités rémunératrices localement pour compléter les revenus agricoles.
- Levier social : proposer aux populations, des services sanitaires et sociaux de base, localement.
- Levier environnemental : à ces 2 leviers vient tout naturellement s'ajouter un troisième, la préservation de l'environnement, préoccupation constante et transversale dans le projet.

Ainsi, le projet englobe en gros 7 grands pôles d'action :

- Axe hydraulique : l'un des premiers objectifs de l'association à ses débuts. Parvenir à alimenter durablement les villages de la zone en eau potable. Trouver pour cela les moyens de réaliser des forages profonds et d'entretenir le matériel. Aujourd'hui, 2 forages alimentent 11 villages de la zone et permettent l'irrigation de champs collectifs en saison sèche (goutte à goutte).
- Axe santé : très vite devenu urgent, cet axe cherche à installer sur place les infrastructures et les équipes nécessaires à la surveillance et aux soins des populations. Ainsi, un poste de santé, une maternité et une équipe assure l'accueil des patients et mènent sur le terrain des campagnes de santé publique. En projet, la mise en place d'une mutuelle de santé pour diminuer encore les frais de santé des villageois.
- Axe éducation : freiner l'exode rural commence par créer localement des activités rémunératrices (cf. axe création d'emploi), mais aussi par donner les moyens aux familles de scolariser leurs enfants sur place. Ainsi, le projet a mobilisé des fonds pour construire des salles de classe allant de la maternelle à la fin du primaire. Initialement dispensés par des bénévoles, les cours sont désormais donnés par des instituteurs d'état.
- Axe agricole : parallèlement au projet hydraulique, la volonté du projet a été de valoriser au maximum les forages en créant des activités agricoles tout au long de l'année pour assurer une autoconsommation variée (légumes) mais aussi une source de revenus supplémentaires via la vente des produits. Ainsi 2 champs collectifs sur 2ha permettent la production de légumes biologiques par un système de goutte à goutte.

- Axe micro-crédit : afin de permettre la création d'activités économiques supplémentaires, un caisse d'épargne et de crédit a été montée à Ndem. Elle a permis et permet encore d'octroyer des micro crédits aux villageois, qui peuvent alors s'engager dans des projets économiques plus importants (commerce, élevage, ...). Cette caisse cherche aujourd'hui à obtenir le statut national de manière à pouvoir augmenter ses fonds et les montants des prêts octroyés.
- Axe énergie : pour freiner le déboisement (utilisation du bois de chauffe), le projet a développé en collaboration avec des partenaires étrangers, un combustible alternatif composé d'argile naturel et de résidus de coques d'arachide. Des fourneaux ainsi qu'une production soutenue de ces combustibles vont permettre l'utilisation quotidienne de ces boulets « bioterre » et diminuer la consommation de bois.
- Axe création d'emploi : c'est l'axe moteur, la « locomotive » du projet (au dire des villageois), car il permet la redynamisation du village en créant localement de l'emploi. Le centre des métiers regroupe une 12ne d'ateliers artisanaux qui produisent et vendent plus de 400 références dans diverses filières : exportation et nationales. Cette « entreprise » sociale permet à près de 300 artisans et salariés de travailler à Ndem et dans les environs en bénéficiant de rémunérations suffisantes pour vivre dans de bonnes conditions et bénéficier des services proposés par les autres axes du projet.

→ **1 finalité, 2 leviers et de multiples axes.** Ainsi pourrait-on résumer ce projet.

Le caractère durable de ce projet repose sur plusieurs facteurs dont ceux-ci parmi les plus importants :

- la responsabilisation et la participation des populations (chaque axe est piloté par un comité de bénévoles qui regroupe les bénéficiaires et les personnes ressources),
- la volonté permanente d'impliquer les femmes dans les axes (elles sont à l'origine du projet et pilote certains axes)
- L'ouverture et l'échange : ce projet a été et est toujours nourri des échanges avec de nombreux partenaires de tous horizons : locaux, nationaux et internationaux.
- L'appui de l'État : face à la mobilisation de la société civile et avec l'appui de partenaires extérieurs, l'ONG a « forcé » l'État à réinvestir ses champs de compétences : des instituteurs et une infirmière nommés, électrification et ligne téléphonique au village de Ndem, mobilisation de fonds nationaux pour les projets (2ème forage).

Une partie entière de l'étude est consacrée à faire le bilan des apports concrets des filières du commerce équitable sur ce projet de développement. Les filières équitable interviennent non pas en solution miracle ou en aide au projet mais bien comme un soutien, un appui à une initiative locale. Par leur caractère durable, juste et négocié, les relations commerciales établies avec le centre des métiers, lui ont permis de construire une véritable activité économique en milieu rural. En garantissant une juste rémunération, ces filières sont un outil qui permet de renforcer les capacités locales (ONG et villageois) pour mener concrètement des actions de développement au bénéfice des populations.



Au travers de 6 grands chapitres, cette étude largement illustrée, aborde en détail les origines, les actions, les résultats et les perspectives du projet de nos partenaires de l'ONG AVN. Vous y trouverez notamment, le détail des différents axes du projet, du fonctionnement interne de l'ONG, du centre des métiers (résultats, clients, organisation,...) et des conditions de travail es artisans (origine, rémunération, ...). Pour vous donner des éléments d'explication, une décomposition des étapes de fabrication et des prix vous ai proposée sur un produit artisanal vendu dans nos boutiques.

Vous trouverez aussi tout au long des chapitres des éléments de réflexion plus généraux sur la place des sociétés civiles dans le développement local et notamment, leur capacité à compenser par l'action collective les carences de l'Etat. Vous y trouverez aussi et

surtout des éléments de réflexion sur les apports concrets des filières de commerce équitable de l'artisanat pour nos partenaires du Sénégal. En espérant que cette étude vous aide à mieux comprendre les réalités de vie et de travail de nos partenaires, je vous souhaite une bonne lecture.



Carte n°1 : Evolution des courbes isohyètes (courbes de précipitations égales) au Sénégal entre 1961 et 1990. Présentation géographique du pays.

Source : J. LEBORGNE – IRD – Cartographie A. LEFUR-AFDEC

Photo n°1 : Ndem, saison sèche.



Photos n°2 : Ndem, saison des pluies



1. PREMIERE PARTIE : ELEMENTS DE CONTEXTE DU SENEGAL ET DU PROJET DE L'ONG DE NDEM

Il ne s'agit pas ici de proposer une présentation exhaustive du Sénégal et de sa situation politique et économique. L'objectif est de présenter des éléments de contexte historique, économique ou climatique qui peuvent éclairer la situation particulière des villageois de Ndem et leur problématique de développement local.

1.1. Le Sénégal : un pays vitrine de l'Afrique de l'ouest qui cache de fortes inégalités

1.1.1. Situation géographique : un pays de transition

Le Sénégal est le pays le plus à l'Ouest de l'Afrique, il est compris du Nord au Sud entre la Mauritanie et la Guinée, et d'Est en Ouest entre le Mali et l'océan Atlantique.

Sa superficie de près de 200 000 km² (12% de terres arables, 16% de pâturages permanents et 54% de forêts et de savanes boisées, 18% de zones désertiques) pour une population totale d'environ 12 millions d'habitants – 60 habitants au km² (France : 675 000 km² et 60 millions de personnes – 88 hab. au km²). La population est en croissance de 2,4% par an et est caractérisée par les phénomènes généraux d'urbanisation (51% de population urbaine), de rajeunissement (taux de natalité élevé, baisse de la mortalité : 43 % de la population a moins de 15 ans). L'espérance de vie est de 56 ans et les taux de scolarisation très variables mais globalement encourageants.

Le Sénégal est un pays de plaines (à l'exception des « mamelles » de la presqu'île du Cap Vert – Dakar et des plateaux du Futa Jaalon à l'extrême sud est du pays qui culminent à 581 m).

3 grands fleuves traversent le pays en prenant leur source dans le Futa Jalon : le fleuve Sénégal, le Saloum et la Casamance.

D'un point de vue climatique et d'ensemble paysager, le Sénégal est un pays de transition entre le Sahara au Nord (Mauritanie) et les forêts tropicales du sud (Casamance). Les climats évoluent donc de manière parallèle du nord au sud passant de zones semi désertiques, aux zones sahéliennes / soudanaises pour terminer au sud par des zones guinéennes. D'une manière générale, le climat répond à l'alternance régulière d'une saison sèche (de novembre à mai) et d'une saison des pluies (de juin à octobre).

1.1.2. Des choix économiques nationaux qui ne profitent pas à tous les sénégalais

D'un point de vue économique et politique, le Sénégal fait encore figure de vitrine parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Sénégal possède la troisième économie de la sous région ouest africaine après le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Compte tenu de sa situation géographique et de sa stabilité politique, le Sénégal fait partie des pays africains les plus industrialisés avec la présence de multinationales (majoritairement d'origine française). Comparé aux autres pays du continent africain, le Sénégal est très pauvre en ressources naturelles (phosphate, fer), ses principales recettes provenant de la pêche, de l'agriculture et du tourisme : ainsi, près de 60 % des actifs travaillent dans les secteurs primaires de la pêche et de l'agriculture.

Zoom n°1 : Données sociologiques et religieuses du Sénégal.

Il existe au Sénégal de nombreuses ethnies. Certaines sont depuis longtemps installées dans la région, d'autres sont venues plus tard au gré des guerres, conquêtes, sécheresses, etc... On peut estimer leur nombre à environ 22 communautés. C'est avec ces différences que l'on voit la complexité du paysage social des ethnies et surtout sa richesse : Wolofs et Lébous (31%), Sérères (17%), Diolas (9%), Mandingue (6%), Peuls (5%), ...

Cette diversité ethnique est contrebalancée par une homogénéité étonnante en terme de religion : en effet, les sénégalais sont pour la plupart musulmans (entre 90 et 95% selon les sources). L'islamisation du pays date du XIème siècle, époque à laquelle les Almoravides (moines guerriers berbères), conquièrent le Nord du Sénégal. L'apparition du christianisme est beaucoup plus récente. Souvent mêlée à ses deux religions, l'animisme, avec ses rites et ses croyances, est encore très présent.

La religion musulmane sénégalaise possède cependant une particularité : l'existence d'importantes « confréries maraboutiques ». Une confrérie, au sens sénégalais du terme, est un ensemble de croyants (talibés) se réclamant d'un guide spirituel commun, le marabout. Elles sont très souvent liées géographiquement à la ville où les guides spirituels ont vécu. Les principales confréries sont les suivantes : les tidjanes, les mourides (confrérie majoritaire dans la région de Ndem), les Xaadir et les Layènes.

La voie Baye Fall est une branche de la confrérie des Mourides fondée par Cheikh Ibrahima Fall. Dans le cas de Ndem, la communauté Baye Fall a joué et joue encore un rôle primordial de ciment, de catalyseur dans le projet de l'AVN. Elle a en effet à l'origine, soudé les personnes dans la volonté collective de travailler pour la communauté. Si son rôle est important à l'origine, la communauté Baye Fall n'est pas « détentrice » du projet. Il n'y a aucune exclusivité quant aux considérations religieuses des membres du projet, caractérisé par sa grande ouverture. On retrouve au sein du projet (équipe, bénéficiaires, artisans) la diversité d'ethnies et de courants religieux qui caractérise le Sénégal tout entier. On remarque d'ailleurs que parmi les personnes encadrants le centre des métiers, la majorité n'est pas Baye Fall.

*Remarque : les données sont indicatives et les chiffres varient beaucoup selon les sources.
Source : www.sénégalaisement.com*

Photo n°3 : Village de Ngaga Serrere, place centrale.



Cette image extérieure de richesse cache de grandes disparités au sein du pays et notamment entre les zones urbaines et les zones rurales. Pour preuve du creusement de ces écarts, les indicateurs de développement placent le Sénégal au 156^{ème} rang - sur 177 (rapport mondial sur le développement humain 2007-08) selon l'indicateur de développement humain (IDH), qui, s'il peut être critiqué à beaucoup d'égards, donne rapidement une idée de la situation globale). Autres éléments : population vivant sous le seuil de pauvreté : 33,4 %.

En effet, depuis les années 90, la situation s'est nettement dégradée, faisant entrer le pays en 2000 dans la catégorie peu enviable, des pays les moins avancés (PMA) selon la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement). La mise en œuvre des plans d'ajustement structurel, fin des années 80 (sous l'influence des institutions financières internationales – Banque mondiale, Fonds Monétaire International), est caractérisée par des mesures de libéralisation et d'ouverture des frontières. Si ces mesures ont permis l'arrivée d'investissements étrangers, elle a eu aussi pour conséquence de creuser les inégalités entre les personnes capables de profiter de ces changements, et celles qui ont subi de plein fouet la baisse des soutiens de l'Etat (privatisation et baisse des dépenses). On citera notamment, le déclin des filières agricoles, jusque là soutenues par l'Etat sénégalais, qui eut pour conséquence l'effondrement progressif des économies rurales et le début de l'exode rural. Ou encore, la baisse des ressources de l'Etat (baisse des taxes douanières) qui a provoqué la chute des dépenses publiques dans tous les domaines et particulièrement ceux de la santé ou de l'éducation,...

Aujourd'hui le pays est donc partagé entre une économie soit disant dynamique et une population qui a du mal à bénéficier de cette croissance.

1.2. L'exode rural : des causes multiples

L'exode rural est un fait avéré. Si l'on se réfère aux diverses études démographiques réalisées entre 1975 et aujourd'hui, on apprend que la population a presque doublé (x 1,9) et que cette augmentation s'est accompagnée d'une migration des campagnes vers les centres urbains (la population de Dakar a été multipliée par 2,4, celle de Diourbel par 2,1). Parallèlement les zones de peuplement rural se sont déplacées d'une manière générale vers le sud et l'est du pays : elles semblent avoir suivi en cela, le déplacement des isohyètes (courbes de précipitations... : cf. carte n°1, p6). A Ndem comme dans toute la grande région du bassin arachidier, les causes de cet exode sont multiples : climatiques, économiques, environnementales.

1.2.1. Une sécheresse persistante

L'une des raisons majeures de cet exode rural est l'évolution climatique du Sénégal. Les répartitions des pluies, ainsi que leurs quantités ont énormément évolué dans les 30 dernières années : la période de pluie s'est réduite (de fin mai à octobre, elle est désormais plus fréquemment de fin juin à fin septembre) laissant alors une longue période de soudure périlleuse pour les cultures et surtout les troupeaux, laissés sans fourrage. Enfin d'une manière générale, la quantité de pluie à un endroit donné a diminué souvent de moitié : cf. carte n°1 p. 6. Ndem est situé à la limite inférieure de la zone sahélienne : dans cette zone de transition, les populations ont ressenti de manière violente les évolutions climatiques. Ils sont en effet passés d'une région soudanienne (env. 800 mm par an) à une région sahélienne (env. 400 mm par an) en l'espace de 30 ans. Durant notre mission même (sept 2007), nous avons pu vérifier cette situation : la période des pluies avait commencé fin juillet (habituellement juin), provoquant la perte de plusieurs bêtes du troupeau. Comble, les quantités d'eau tombées massivement en juillet, avaient noyées les semis... qui ont du être replantés.

Zoom n° 2 : La production artisanale : un argument de vente ou un cadre limitant pour les producteurs africains ?

Le caractère artisanal de la production des artisans africains peut être vu de 2 points de vue différents :

- une limite à la production (faible quantité, produits peu standardisés) et donc au développement des filières africaines.
- un argument de vente qui met en avant le caractère « ethnique », culturel, unique des produits ainsi fabriqués.

Le risque cependant serait, au travers de cette 2^{ème} vision, de contraindre la production artisanale africaine à cette niche restrictive : peut être doit-on voir ce type de production comme un premier pas vers une production plus élaborée et rationalisée.

A l'inverse, faut-il souhaiter que la production artisanale africaine prennent la même direction que les autres filières : industrialisation, productivité, perte d'identité, homogénéisation,...

L'équilibre reste à trouver par nos partenaires...

Photo n°4 : atelier « taff »

(patchwork)



Photo n°5 : Atelier « bogolan »

(teinture naturelle)



Photo n°7 : Atelier « tissage »



Photo n° 6 : Atelier « perles »



1.2.2. La monoculture de l'arachide et la perte de fertilité des sols

D'autres facteurs peuvent expliquer l'exode vécu dans la région de Ndem : cette région fait partie du grand bassin arachidier du Sénégal. Diverses politiques d'encouragement ont porté ce secteur vers des dynamiques intensives qui ont certes porté leurs fruits en terme de production et d'exportation mais qui ont aussi largement contribué à l'épuisement des sols. Les pratiques de cultures itinérantes et de surpâturage consécutives, aussi, ont eu pour conséquences le déboisement massif de cette région. Toutes ses actions créant alors une combinaison tragique pour la fertilité des sols et les équilibres écologiques (érosion en saison des pluies, érosion éolienne en saison sèche, assèchement des puits traditionnels,...) : phénomène d'aridification (assèchement climatique) et de pré désertification (avancée progressive du désert).

Ajoutons à cela que les politiques modernes du Sénégal, adossées à des plans d'ajustement structurels, ont eu pour conséquence l'abandon progressif de ces filières jusque là soutenues par l'État (organisation agricole, achats des semences, coopératives,...). La dynamique de pré désertification couplée à la baisse des revenus agricoles ont alors naturellement poussé les populations à quitter les zones rurales pour aller chercher du travail dans les centres urbains.

1.3. Le commerce équitable de l'artisanat africain : une solution ?

Les conditions climatiques et économiques ont forcé les populations à chercher les moyens de compenser, voir de remplacer les revenus agricoles en baisse : l'exode rural a été, et est encore, la solution généralement adoptée par les paysans, avec toutes les conséquences que l'on connaît sur les conditions de vie (sanitaire, financière et psychologique) en milieu urbain surpeuplé.

1.3.1. L'artisanat : diversifier ses activités pour avoir de nouveaux revenus

Une autre voie explorée fut celle de la création d'activités à partir de la valorisation de savoirs faire locaux : les filières artisanales en furent un exemple. Mais très vite ces projets se sont heurtés au problème des débouchés locaux, souvent non solvables ou trop fortement concurrencés par les produits d'importation (pays asiatiques).

Les avantages souvent cités des filières artisanales sont les suivants :

- Activité qui permet d'appuyer des populations (artisans) parmi les plus marginalisées,
- Activité qui permet souvent l'implication des femmes,
- Activité souvent préexistante qui permet de valoriser des savoirs faire locaux,
- Activité complémentaire des activités agricoles,
- Activité développée sur des filières courtes avec peu de transformation (et notamment en Afrique où l'industrialisation est peu développée sur ces filières) : → *la valeur ajoutée du produit provient essentiellement de la main d'œuvre et la rémunération des artisans représente souvent une part plus importante du prix de vente comparativement aux filières alimentaires de matières premières.*
- Activité qui permet de proposer des produits vecteurs (parfois) d'échanges culturels.

1.3.2. Les limites actuelles de l'artisanat africain

Si ces filières peuvent potentiellement amener de grandes plus values pour les populations locales, la réalité des marchés pose assez rapidement ses propres limites. L'artisanat africain montre des insuffisances par rapport aux demandes des marchés :

- des capacités de production limitées (production manuelle) pour répondre aux besoins quantitatifs du marché (à comparer aux capacités de production d'artisanat asiatique), (cf. Zoom n°2)
- un coût trop élevé (main d'œuvre importante) par rapport aux produits manufacturés asiatiques bénéficiant du capital technologique de ces pays,
- une fiabilité commerciale (délais, quantité, qualité,...) insuffisante due à des facteurs internes (organisation professionnelle, part de l'informel,...) et à des facteurs externes (instabilité politique ou économique, coût des transports,...).
- Des populations vivant dans des conditions sanitaire et sociales précaires : conditions de vie et de travail instables.

Pourtant, si le premier frein que constitue l'accès aux marchés pouvait être levé, il y a fort à parier que les organisations de producteurs africains pourraient trouver les ressources internes à leur professionnalisation et à l'amélioration de leur production.

1.3.3. Les filières équitables : une opportunité pour les filières artisanales africaines ?

A la lumière de ces éléments généraux sur les filières artisanales africaines et sur leurs limites, on peut d'ores et déjà voir l'intérêt des filières équitables. En effet, de part leurs objectifs premiers, ces filières semblent toutes indiquées pour permettre aux producteurs africains de créer des filières artisanales et de trouver des débouchés à leurs produits :

- Conditions commerciales avantageuses : prix rémunérateurs, préfinancement, ...
- Relation partenariale durable : suivi technique, souplesse commerciale, intégration dans des réseaux favorisant leur insertion dans de nouveaux circuits, ...
- Volonté de s'adresser aux producteurs les plus marginalisés pour renforcer leur capacités et trouver les moyens internes de développer :
 - de nouveaux marchés (autonomisation).
 - des actions sociales (développement local).

Pourtant, la réalité actuelle du commerce équitable est différente : les organisations de commerce équitable se sont lentement détournées des organisations de producteurs les moins professionnelles.

Conséquences : les filières artisanales sont peu à peu délaissées au profit des filières alimentaires (plus structurées et plus porteuses de marché : produits de consommation courante) et les producteurs du continent africain sont délaissés au profit des producteurs d'Amérique du Sud (sur l'alimentaire, du fait de la spécificité des produits : café, cacao, quinoa) et d'Asie (sur l'artisanat surtout, du fait d'un excellent rapport qualité prix lié notamment au faible coût de la main d'œuvre).

1.3.4. Artisans du monde : développer les partenariats avec les populations les plus défavorisées

Le mouvement Artisans du Monde, comme d'autres organisations européennes, a fait le choix d'un commerce équitable exigeant tourné vers les producteurs les plus défavorisés. Ainsi, conscient que les acteurs du commerce équitable ont une responsabilité vis-à-vis des producteurs qui ne sont pas encore prêts à s'ouvrir aux marchés conventionnels, le réseau AdM commercialise prioritairement, depuis sa création en 1974, de l'artisanat et cherche aujourd'hui à développer ses partenariats africains. Attention cependant : un juste milieu doit être trouvé entre la volonté de se tourner vers des producteurs marginalisés et la nécessité par ailleurs de pouvoir commercialiser correctement les produits.

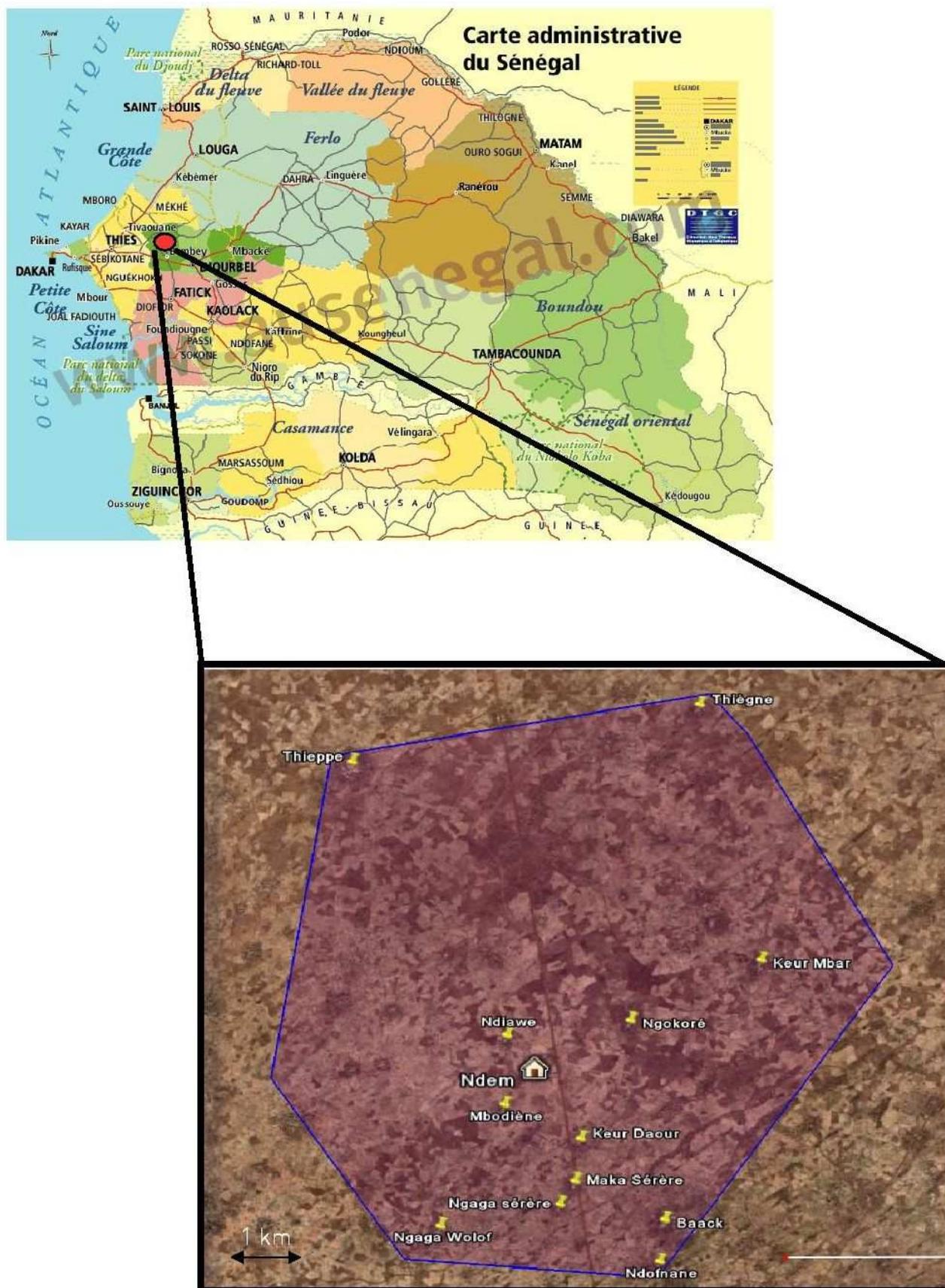
Artisans du Monde travaille depuis près de 15 ans avec l'« Association des Villageois de Ndem ». Cette association, devenue ONG en 2006, est un exemple qui illustre les éléments décrits ci-dessus : de l'origine des filières équitables, au développement en parallèle d'un vaste projet de développement communautaire, jusqu'à la nécessaire professionnalisation.

En effet, face à la dégradation des conditions de vie en milieu rural (environnement, climat, économique), face au désengagement de l'Etat sur les enjeux sociaux de base (santé, éducation,...), les communautés villageoises, la société civile, ont su prendre le relais, soutenues en cela par des organisations de commerce équitable telle que Artisans du Monde.

Nous allons donc au travers de cette étude tenter d'exposer les origines et les réalisations de l'ONG de Ndem et tenter de voir de quelles manières les filières du commerce équitable ont pu contribuer à soutenir ces actions.

Carte n°2 : Détail de la situation géographique des villages du projet de l'ONG « AVN ».

Source : www.au-senegal.com
Googlemaps.



2. DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES VILLAGEOIS DE NDEM

Ndem, Sénégal, Afrique.

Dans la région de Diourbel, département de Bambey (à 120 km à l'est de Dakar), en zone sahélo-soudanienne, une association devenue ONG depuis mars 2006, regroupe 15 villages et coordonne depuis 20 ans un projet de développement global. Cf. Carte n° 2 : en face

Quelques chiffres indicateurs :

- Prés de 4500 personnes bénéficiaires dans 15 villages autour de Ndem,
- 7 axes de travail (emploi, agriculture, micro crédit, hydraulique, santé, éducation, énergie)
- 2 forages qui alimentent 11 villages soit environ 4000 personnes,
- 15 ateliers d'artisanat local fournissant du travail à près de 300 artisans,
- 1 poste de santé avec une équipe communautaire de 40 bénévoles, pour une population de 8500 habitants
- 6 classes d'écoles primaires, 1 maternelle, 1 cantine scolaire, pour près de 250 élèves d'une dizaine de villages,
- 1 mutuelle d'épargne et de crédit pour 400 adhérents,
- des activités de commerce (boulangerie, marché),
- 2 périmètres de maraîchage collectif, des formations aux techniques biologiques,
- ...

L'association des villageois de Ndem a permis au fil de ces 20 années d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants de cette petite région. En construisant un réseau local puis international de solidarité, cette ONG est parvenue à construire en concertation avec les populations locales, des solutions endogènes et pérennes aux problèmes locaux.

2.1. Aux origines de l'association des villageois de Ndem

2.1.1. Une histoire de personnes...

Comme bien souvent dans l'histoire des projets de développement, l'origine de ce projet communautaire est l'histoire de personnalités décidées à s'investir pour changer des choses qui leur paraissent inacceptables...

Nous sommes en 1984, Babacar MBOW et Aïssa CISSE MBOW s'installent à Ndem.

Babacar, né à Dakar (Sénégal) fait ses études en France où il rencontre Aïssa qui deviendra son épouse. A un tournant de leur vie, ils décident de quitter la France pour retourner au Sénégal sur

D'où vient le nom du village de Ndem ?

Le village a été fondé par Maïssa Tioro GUEYE, l'arrière arrière grand père de Babacar MBOW, ayant du quitter son village animiste pour pouvoir pratiquer librement sa nouvelle religion : l'Islam. Il quitte ainsi Ndiawe pour fonder un nouveau village à moins d'1 km.

Il choisira de se poser au pied d'un jujubier :
« Ndem » en wolof !

la terre des ancêtres de Babacar, à Ndem. A ce moment là, ils n'ont aucune volonté de se lancer dans un quelconque projet de développement, mais simplement la volonté de se retirer dans un endroit chargé d'histoire pour vivre simplement, et consacrer du temps à leur quête spirituelle. De confession musulmane, au sein de la confrérie mouride et en tant que Baye Fall (cf. zoom n° 1 p.8), ils ont choisi d'abandonner leur « vie à l'européenne » pour retrouver des valeurs ancestrales au Sénégal et vivre leur religion faite de tolérance, d'accueil et d'ouverture.

Si cet aspect, touchant à des considérations profondément personnelles, est ici esquissé (et seulement esquissé), c'est parce qu'il serait incomplet, voir erroné de traiter des origines de ce projet sans aborder l'aspect spirituel des motivations initiales de Babacar et Aïssa. Outre la raison première de leur retour à Ndem (se consacrer à leur quête spirituelle), les valeurs de tolérance, de travail, de respect, ont sans cesse guidé ce couple dans leurs actions et ont ainsi donné au projet sa vocation profondément humaniste et sociale. La communauté Baye Fall qui s'est constituée progressivement autour de Babacar, a été et est toujours, une des raisons de la réussite de ce projet : l'engagement spirituel des Baye Fall au travers des notions de travail (« Le travail, voie royale d'accès à Dieu ») a constitué la matrice initiale, le moteur du projet et lui a permis d'avancer malgré les conditions difficiles. Si cette communauté Baye Fall est à l'origine de la dynamique, elle n'en n'est pour autant pas exclusive, bien au contraire : le projet a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants des 15 villages environnants regroupant ainsi, différentes communautés (Mourides) et ethnies (Wolof, Peuls, Sérères). De plus, grâce à l'ouverture qui caractérise Ndem, et que chaque visiteur pourra ressentir, des personnes issues de tous horizons (Italie, Suisse, France, États Unis, Sénégal, ...) sont venues renforcer les équipes locales durant ces 20 années.

2.1.2. Face à un constat alarmant, l'action collective

A leur arrivée à Ndem, Babacar et Aïssa découvrent rapidement la situation alarmante des populations locales : plusieurs facteurs d'ordre climatique, écologique, économique et politique ont poussé les populations rurales à l'exode vers les centres urbains de Bambey (12 km) puis de Dakar (120 km). Aussi, ne restent sur place que les femmes, les enfants et les personnes âgées. Les hommes en âge de travailler quittent les villages pour chercher du travail et ramener de quoi subvenir aux besoins de la famille. Ils reviennent généralement à la saison des pluies afin de cultiver les champs. Les terres sont peu fertiles, il ne reste que quelques arbres et la période de soudure (période entre l'épuisement des réserves de la récolte précédente et l'arrivée de la récolte suivante) est de plus en plus longue...

2.1.3. La création de l'AVN

Les femmes restées au village, ont leur vie rythmée par les contraintes quotidiennes : elles puisent et transportent l'eau (puits de 35 m de profondeur) et elles pilent le mil pour préparer la farine de mil, base de l'alimentation locale. Ces travaux, au delà de leur caractère éreintant, les occupent toute la journée. Elles ne peuvent donc pas vaquer à d'autres occupations.

Très rapidement, Babacar et Aïssa tentent de regrouper les femmes du village pour réfléchir à leur situation et aux moyens d'améliorer leur quotidien. La priorité sera donner sans hésitation à l'achat d'un moulin mécanique (pour moudre le mil) et au projet de forage et d'extraction mécanique de l'eau. Devant l'ampleur du projet, Babacar et Aïssa propose d'élargir le cercle des membres. Ainsi l'association regroupe dès son origine une dizaine de villages environnants intéressés par le projet. Les actions portées seront au bénéfice de l'ensemble des villages... nous sommes en 1985 et l'Association des Villageois de Ndem (AVN) est née.

2.2. Des premières urgences à la structuration en ONG.

2.2.1. Première étape, initier une action collective

Les cotisations des membres ainsi que l'entraide qui en découle va lancer la dynamique de l'association. Impliquant dès le départ les populations locales, décidant collectivement des actions à mettre en oeuvre, l'association va se mettre en marche en faisant jouer dans un premier temps les solidarités locales et très rapidement les solidarités internationales. En effet, les premières réalisations conséquentes (achat d'un moulin à mil) se feront grâce au soutien financier des partenariats trouvés au gré des connaissances de Babacar et Aïssa en France et ailleurs. Dès le départ, l'association est consciente de la nécessité de concertation et d'implication des bénéficiaires pour garantir la pérennité des actions. Aussi, chaque action, depuis cette première, est pilotée par un comité local de bénévoles regroupant diverses parties prenantes de l'action.

10 ans plus tard, par le jeu des réseaux, le projet de forage voit enfin le jour : si les 11 villages ne bénéficieront pas d'adduction d'eau comme prévu initialement (fonds insuffisants), ce sont quand même 3 villages autour de Ndem qui seront reliés au château d'eau. Les villages extérieurs pouvant bien évidemment venir chercher de l'eau.

Encore une fois, dans un souci constant de pérennité et de durabilité, l'association impose la gestion collective des matériels et par conséquent, propose de faire payer l'eau afin de couvrir les frais d'entretien du forage : stratégie réussie puisque aujourd'hui encore, ce forage existe et continue d'alimenter les 3 villages.

2.2.2. De l'action d'urgence à l'élaboration d'un projet global de développement

Si les actions de départ étaient ciblées, très rapidement, d'autres défis ont émergé avec un double objectif: freiner l'exode rural qui vidait les villages ruraux et permettre aux populations de vivre dans des conditions sanitaires et sociales acceptables. L'association s'est alors concentrée à formaliser un projet de développement global devant répondre à cette problématique. Les axes généraux étaient alors ceux qui continuent d'alimenter l'action de l'AVN actuellement :

- L'identification - promotion d'activités économiques rentables, qui valorisent le savoir-faire traditionnel.
- Le lancement d'un programme de développement social avec volets relatifs à l'éducation, à la santé, à l'hydraulique villageoise et qui accorde la place aux jeunes et aux femmes.
- L'élaboration d'un plan global d'aménagement et de gestion des ressources naturelles du terroir, l'amélioration des bilans de fertilité des sols, d'énergie, etc.

Effectivement, il est apparu rapidement que chaque action du projet ne pouvait être envisagée de manière indépendante tant les problématiques étaient liées les unes aux autres. Libérer les femmes de leurs contraintes quotidiennes n'était pas une fin en soi, et très vite le temps ainsi dégagé a été mis à profit pour créer des activités rémunératrices et dégager ainsi des revenus qui n'existaient plus au travers des activités agricoles.

Partant des savoir-faire locaux, les femmes se sont lancées dans la confection textile, utilisant comme premier débouché une boutique parisienne tenue par la mère d'Aïssa (Geneviève MAROTTE)... Devant le succès de cette ligne de vêtements, l'association s'est fixée l'objectif de formaliser cette activité : 1987, le premier atelier de confection textile de l'AVN était né.

L'origine du nom de la marque de l'AVN ?

Le premier atelier a été nommé « Maam Samba », du nom du Grand père de Babacar, grand guide spirituel de Ndem. Les produits artisanaux (textiles et autres) sont aujourd'hui encore commercialisés sous la marque « Maam Samba » avec comme symbole, le baobab trônant à l'entrée du village...

Dès le début, l'association s'est ouverte sur l'extérieur tissant des liens toujours plus riches avec des personnes, des organismes de tous horizons. Les rencontres en Europe et sur place à Ndem alimentent durablement un réseau de solidarité qui va grandir et accompagner l'AVN dans sa démarche. Ainsi à partir d'une activité locale, par le jeu des réseaux, le centre des métiers s'est organisé, a grandi, et représente actuellement une douzaine d'ateliers artisanaux. Il commercialise ses produits à travers le Sénégal et le monde entier et procure un emploi à près de 300 artisans locaux... *cf. partie 3, p.27*

Parallèlement à cet axe, l'AVN va se mobiliser et mobiliser les populations locales pour faire aboutir des projets sociaux : ainsi entre 1987 et aujourd'hui, seront construits et gérés localement un poste de santé, une maternité, 6 puis 9 salles de classe, une mutuelle de crédit, un réseau d'adduction d'eau,... Devant l'activité déployée dans cette zone, l'État viendra lui aussi apporter sa pierre à l'édifice en affectant des enseignants, une infirmière d'état, en construisant sur place des salles de classe primaire, une maternelle et en électrifiant le village en 2006. *Cf. partie 4, p. 45.*

2.2.3. Un projet global, intégré et endogène

Les éléments clés qui caractérisent ce projet :

- un projet endogène, né localement, réfléchi par les populations : **une réelle concertation,**
- un projet ouvert sur l'extérieur pour être soutenu et enrichi : **des échanges inter culturels,**
- un projet géré par les bénéficiaires et les populations : **une implication locale,**
- un projet qui appréhende les réalités dans leur globalité et qui y apporte des solutions complémentaires : **un projet intégré et cohérent,**
- un projet coordonné par des personnes qui ont choisi de rester sur place avec les populations : **un engagement dans la durée.**

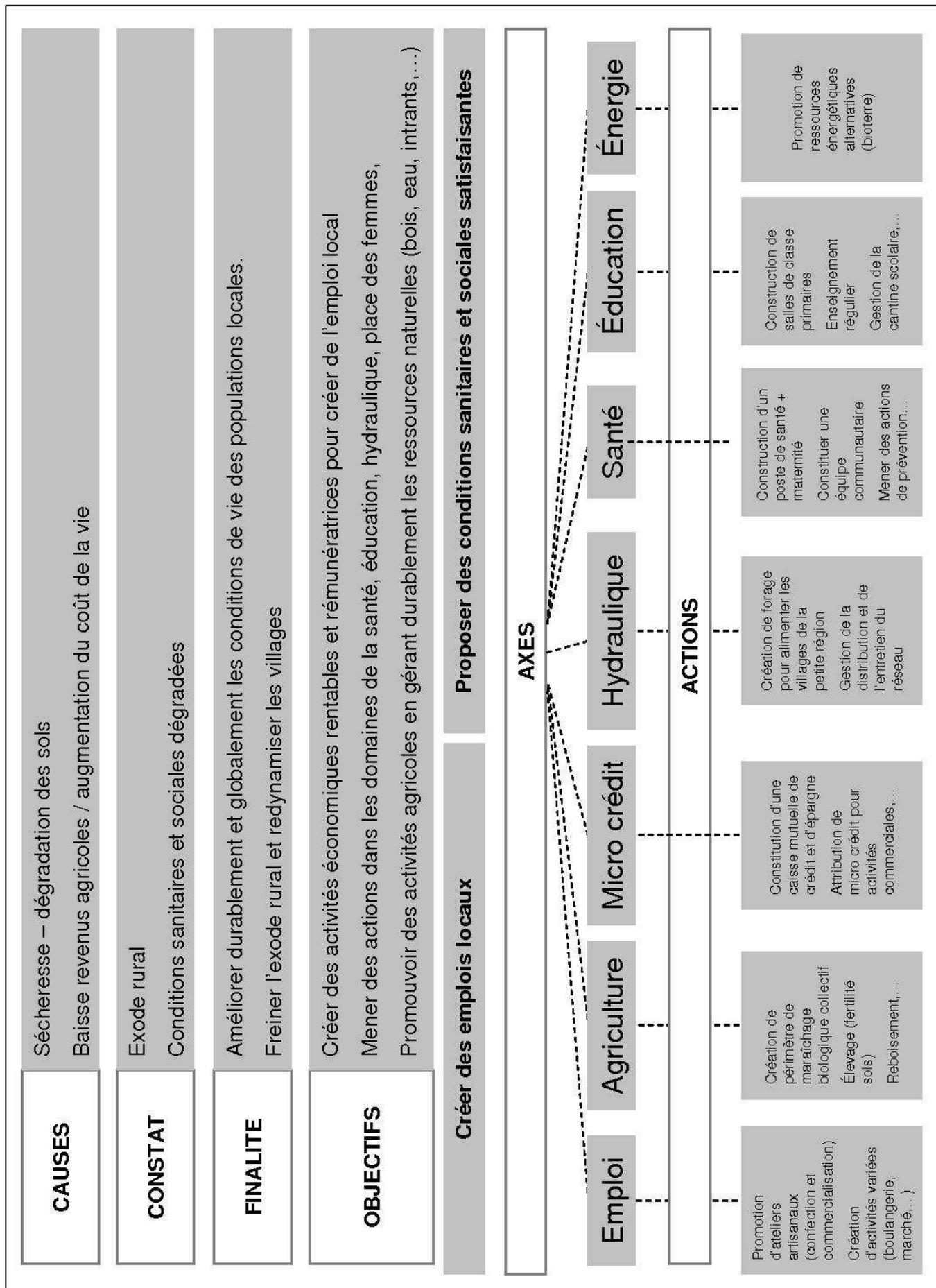
→ Ce projet est à la fois un projet local, basé sur les besoins des populations, mais aussi un projet ouvert qui a su s'enrichir des échanges nationaux et internationaux.

L'action proposée par l'AVN a porté ses fruits et les réalisations ne manquent pas. Pourtant, ses membres continuent d'avancer et de chercher de nouvelles solutions, de nouvelles actions pour répondre aux défis actuels :

- démultiplier les actions pour en faire bénéficier le maximum de personnes,
- orienter tous les axes dans l'optique de la préservation de l'environnement,
- toujours chercher à impliquer et à travailler avec les femmes,
- chercher à « professionnaliser » son fonctionnement.

En effet, devant l'ampleur du projet, devant les responsabilités ainsi engagées (près de 8500 personnes bénéficient de près ou de loin d'un des axes du projet) et devant les perspectives de développement nécessaires pour satisfaire les populations locales, l'AVN cherche actuellement à formaliser et à structurer son travail. Elle cherche à responsabiliser de plus en plus les acteurs du projet pour assurer une pérennité d'action dans le temps (relève de l'équipe actuelle et des fondateurs). Pour cela, elle cherche activement à trouver les compétences nécessaires au développement de ses actions.

Illustration n°1 : Cadre logique du projet de développement de l'ONG « AVN »



2.3. Le fonctionnement de l'ONG « Association des Villageois de Ndem »

2.3.1. Le projet : une finalité, 2 leviers et plusieurs pôles d'action :

Cadre logique : *cf. illustration n°1*

La baisse de la productivité agricole et les conditions de sécheresse ne permettent plus aux villageois de vivre seulement de l'agriculture. La situation économique de ces régions agricoles accentue la dégradation des conditions sanitaires et sociales. L'exode devient alors la seule solution envisagée pour améliorer ses revenus et ses conditions de vie.

Face à ce constat, le projet de l'AVN a proposé un projet global, intégré. Comprendons cela comme la volonté de multiplier les actions, dans différents domaines, pour concourir à un seul et même objectif : permettre aux habitants de retrouver localement des conditions de vie satisfaisantes (emploi, services sociaux de base).

Ainsi, les axes du projet ont été bâtis au fur et à mesure des années dans cette seule direction. Une seule direction, mais de multiples chemins : santé, éducation, filière artisanales, protection de l'environnement, moyens financiers,...

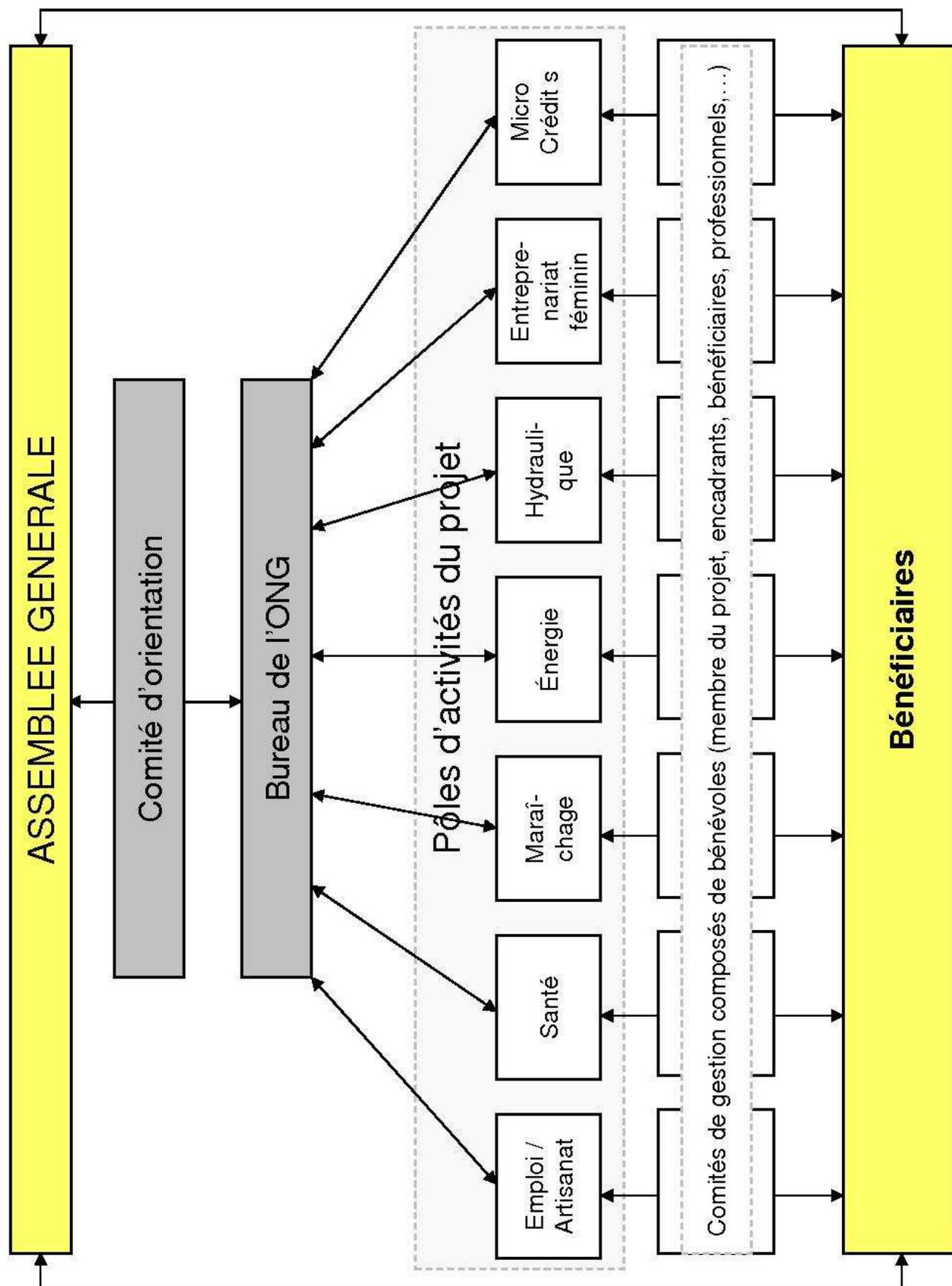
Pour redonner vie aux villages, le projet a fait le choix d'agir de manière globale en s'appuyant sur 2 leviers :

- ❶ créer de l'emploi localement pour permettre aux villageois de vivre et de subvenir à leurs besoins : centre des métiers, commerce local, entrepreneuriat féminin, mutuelle d'épargne de crédit.
- ❷ créer les conditions de vie satisfaisantes en proposant des services sociaux de base : aménagement hydraulique, centre de santé, écoles, préservation de l'environnement.

Ces 2 grands axes sont totalement interdépendants et c'est pourquoi, le projet a dû les envisager parallèlement : si la création d'activités locales permet l'inversion des flux migratoires ou du moins, le ralentissement de l'exode rural, il faut bien évidemment prévoir localement les services sociaux de base pour satisfaire cette population et la maintenir sur place. D'un autre côté on ne peut pas imaginer implanter des infrastructures locales coûteuses si les populations migrent ailleurs : il faut donc créer des activités locales pour stabiliser les populations.

Remarque : l'axe « entrepreneuriat féminin » est un axe plus transversal mais qui fait partie intégrante du projet de l'AVN. C'est la recherche permanente de l'implication des femmes dans toutes les activités du projet. L'AVN a formalisé cet état d'esprit en dotant le projet de cet axe « entrepreneuriat féminin ». Il faut rappeler, que ce sont bien les femmes (leur maris et fils ayant quitté le village pour trouver du travail) qui sont à l'origine de la mobilisation autour du projet. Aussi, on note une présence affirmée des femmes dans tous les axes du projet (maraîchage, marché, artisanat, ...)

Illustration n°2 : Organigramme du projet de l'ONG « AVN »



2.3.2. Un projet de développement sur plusieurs villages

Initialement basé sur une dizaine de villages, le projet possède aujourd'hui une aire d'action comprenant 15 villages situés dans un rayon de 6 km autour de Ndem. *Cf. carte n°2, p.14.* En terme de nombre de bénéficiaires, il est toujours difficile d'évaluer correctement ces données. Pour autant, diverses sources indiquent que le projet bénéficie globalement à une population de 8500 personnes concernant les axes « sanitaires et sociaux ». Le centre des métiers quant à lui fait travailler plus de 300 artisans issus des 15 villages.

2.3.3. De l'association à l'ONG...

Dans sa volonté de professionnalisation, un des actes les plus visibles réside dans le passage du statut associatif des débuts, au statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) régie par la loi sénégalaise en 2006. Sous statut associatif, le projet a fonctionné pendant près de 20 ans...Il faut voir derrière cet acte, un volonté multiple :

- Officialiser l'action de l'AVN pour lui donner une réelle crédibilité vis à vis de l'extérieur. En effet, une structure au Sénégal est reconnue comme ONG, si son action a pour objectif principal le développement des populations et que tous les bénéfices potentiellement réalisés sont réinvestis dans cette cause sociale.
- Formaliser et structurer l'action et le fonctionnement de l'AVN : la volonté est de réfléchir en interne et d'explicitier pour l'extérieur les rôles et modes de fonctionnement de l'AVN. On doit voir ici, un réel souci de transparence.
- Bénéficier d'avantages fiscaux par rapport aux frais de douanes pour les importations de matériels.

Ce changement statutaire, au delà des aspects matériels, répond au double objectif de professionnalisation interne et d'amélioration de visibilité externe. Mieux organisée et reconnue officiellement, l'AVN espère poursuivre son action et son développement au bénéfice des populations locales.

2.3.4. Organisation et statuts

Organigramme de l'ONG *cf. illustration n°2, en face et zoom n°3 ci après*

2.3.5. Le fonctionnement institutionnel et opérationnel de l'ONG.

Les membres sont de 2 types :

- les membres actifs : les 15 organisations communautaires de base (villages),
- les membres honoraires : personnes désireuses d'apporter leur soutien au projet.

L'assemblée générale réunit tous les membres de l'ONG à jour de leur cotisation. Pour les organisations communautaires de base (OCB), un groupe de 3 personnes représente chaque village. Mais les villageois peuvent assister et participer aux débats.

La gestion des actions de terrain se fait de manière décentralisée par l'intermédiaire des différents **pôles d'action**. Chaque pôle est géré par un **comité spécifique** avec un responsable qui rend compte au bureau.

Zoom n° 3 : Extraits des statuts de l'ONG « Association des villageois de Ndem »

ARTICLE 4 :

L'ONG des Villageois de Ndem a pour buts de :

- Promouvoir les initiatives locales.
- Améliorer les conditions de vie des populations ressortissantes des villages membres ainsi que celles des villages environnants.
- Lutter contre l'exode rural et fixer les populations.
- Promouvoir l'éducation, la santé et la protection de l'environnement.
- Valoriser et conduire les projets de développement.

ARTICLE 5

L'ONG des Villageois de Ndem est ouverte aux Organisations Communautaires de Base (OCB) de la région de Diourbel dans le respect strict de sa ligne de conduite. Les organisations s'engageront à respecter les convictions individuelles dans l'indépendance totale à l'égard de toute obédience politique.

Photo n° 8 : Réunion du comité de gestion de l'eau, Ndem.



Le **bureau** de l'ONG est composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un directeur de communication, d'un directeur de projet et d'un trésorier général. Il se réunit tous les mois ou plus régulièrement en intégrant selon l'ordre du jour des responsables de pôles (bureau élargi). Il coordonne les actions et les pôles doivent rendre compte de leur travail à ce bureau.

Le **comité d'orientation** est un organe particulier. Il est composé de personnes de toutes origines (y compris étrangère) qui souhaite soutenir le projet en y apportant ses idées et compétences propres. Il illustre concrètement la volonté toujours présente d'ouvrir le projet sur l'extérieur et de rechercher partout les compétences nécessaires au développement de l'ONG.

(Cf. illustration n°2, page 22)

2.3.6. Préparer l'avenir du projet : une nécessité

Comme dans de nombreux projets de développement, le projet de l'AVN est né de la volonté et de l'investissement de quelques personnes qui l'ont porté à bout de bras. Même si depuis le début du projet, la volonté a toujours été d'impliquer les populations, les bénéficiaires, les membres du projet, il est clair que la présence des deux fondateurs au sein du projet est aujourd'hui encore fondamentale. Pas forcément de leur propre volonté, mais de fait, leur présence est encore nécessaire. Ils sont pour ainsi dire l'âme du projet, les garants de la direction générale ! Hors, pour l'avenir du projet et sa pérennité, il est nécessaire de préparer la « succession » des deux fondateurs. C'est un défi qui se pose aujourd'hui à eux et qu'ils sont en train de relever : le passage en ONG, la recherche de personnes compétentes capables de prendre en main les divers axes du projet pour déléguer au maximum, en sont des exemples.

2.4. La société civile se prend en main pour compenser le manque d'appui au niveau local

Le point commun de tous ces axes est la vocation collective des actions entreprises. Aussi, chaque axe est piloté par un comité composé exclusivement de bénévoles qui gèrent les aspects opérationnels de leur pôle d'activités. Ces comités rendent compte chaque mois au bureau de l'AVN. Ce type de fonctionnement, qui peut poser quelques problèmes d'organisation et de compétences, a l'avantage de garantir l'implication et la responsabilisation des bénéficiaires. Ces comités sont l'illustration de la volonté de l'ONG de responsabiliser les acteurs locaux, de déléguer les responsabilités et de préparer finalement l'avenir du projet en le faisant reposer sur un fonctionnement participatif.

Au delà de la création d'emploi, le projet de l'AVN montre clairement comment la société civile peut localement se mobiliser pour compenser le manque de services sociaux (école, dispensaires). L'histoire des différents pôles d'activité illustre cela : en initiant bénévolement et empiriquement le travail, l'AVN a montré la faisabilité des actions et à forcer l'Etat à revenir sur place. Aujourd'hui, les services sociaux sont professionnalisés par la présence de fonctionnaires, mais la gestion quotidienne des services reste communautaire. *Cf. détail dans les parties suivantes.*

3. TROISIEME PARTIE : CREER DES ACTIVITES REMUNERATRICES LOCALEMENT

3.1. Créer des emplois locaux. L'axe filières artisanales / commerce équitable : le moteur du projet !

Avec les axes sanitaires et sociaux (eau, santé, éducation), l'artisanat occupe une position centrale dans la stratégie générale de l'AVN pour freiner l'exode rural : en effet, en se tournant vers cette activité, le projet a fait le choix de créer :

- une activité complémentaire des activités agricoles,
- une activité rémunératrice (à forte valeur ajoutée),
- une activité qui valorise les savoir faire locaux traditionnels (tissage, forgeron, vannerie).

3.1.1. les origines du centre des métiers

Le projet est né de la mobilisation des femmes (essentiellement, car elles étaient restées au village). Une fois les premières réalisations commencées (moulin à mil), la dynamique collective a poussé ces groupes de femmes à trouver des moyens de dégager des revenus localement pour compléter les revenus de leurs maris.

S'appuyant sur leur savoir faire particulier, elles se sont lancées dès 1987 dans la confection textile, appuyées en cela par une boutique parisienne tenue par la mère d'Aïssa.

Avec des fonds extérieurs, le premier atelier est construit et accueille ainsi ce groupe pionnier de femmes dans leur activité de couture et de confection textile.

3.1.2. Le développement des ateliers artisanaux : une réponse locale pour créer des activités rémunératrices.

Devant le succès de la ligne de vêtements ainsi créée et commercialisée, l'activité augmente sensiblement. Parallèlement, l'idée de développer d'autres ateliers se met en place. L'idée de base étant de s'appuyer sur des savoir faire locaux pour créer des emplois qui seraient rémunérés correctement. Ainsi dès le début, l'axe de travail des ateliers artisanaux met comme objectifs prioritaires ces 2 points :

- Maximiser le nombre d'emplois locaux.
- Créer des emplois correctement rémunérés.

Ceci a plusieurs conséquences sur les choix stratégiques de commercialisation :

- Cela impose de maximiser les interventions d'artisans sur les produits : ainsi progressivement, les ateliers de confection (les produits étaient initialement faits à partir de tissus colorés importés de DAKAR) vont être complétés par des ateliers de teinture (permettant de développer sa propre gamme de couleur et de se démarquer), et des ateliers de tissage (permettant d'intégrer toute une population locale de tisserands traditionnels).

→ *Conséquence : la valeur ajoutée des produits est très forte et le coût de production est élevé. Les produits sont à la fois d'excellente qualité, des produits entièrement artisanaux mais sont aussi relativement chers à la vente. À ce prix, ils ne sont pas compétitifs sur les marchés locaux (concurrence des produits d'importation à bas prix ou des produits locaux où la main d'oeuvre est moins rémunérée).*

Zoom n° 4 : l'origine du partenariat avec les organisations de commerce équitable.

Des bénévoles AdM, ayant découvert le travail de l'AVN via la boutique de Paris (celle de la mère d'Aïssa) leur ont proposé dans les années 90 d'intégrer le circuit AdM. « Nous avons choisi de faire travailler les artisans dans de bonnes conditions de rémunération, dans le cadre d'un projet concerté pour atteindre nos objectifs initiaux. Nous ne savions pas que nous faisons du commerce équitable. On est venu nous le dire !!! »

Aïssa CISSE MBOW

Zoom n°5 : L'atelier Bogolan, un exemple d'atelier du centre des métiers

L'atelier bogolan est relativement récent. Il est la preuve de la volonté de l'ONG de se tourner vers des modes de production plus respectueux de l'environnement.

L'atelier est dirigé par Mohammed KOUZA, 28 ans. L'atelier emploie 18 femmes (3 équipes de 6 qui tournent). L'atelier propose la teinture naturelle de tout type de tissu du centre des métiers (tissu acheté – « malikane », « voile » – ou tissé sur place – bandes « sorr »).

Les teintures sont réalisées exclusivement à partir de plantes. Actuellement, une palette de 18 couleurs est disponible (cf. photo ci-contre). Les feuilles sont prélevées dans les alentours par un homme qui trouve ainsi une source de revenu.

Les teintures se font par bain en mélangeant les divers ingrédients :

- Feuilles de tamarin qui servent de fixateur des couleurs,
- Cendres pour lier les teintes dans les bains,
- Feuilles de Nguediamé qui donnent le jaune : bain de base sauf pour les couleurs grises
- Argile fermentée 6 mois dans une jarre fermée, qui donne le noir,
- Feuilles de Khoss, qui donnent la couleur rosâtre,
- Noix de cola pilées, qui donnent les teintes orange,
- Feuilles d'indigo (actuellement en test) qui donneront les couleurs bleues.



Les trempages sont successifs et minutés. Les différentes teintes sont issues du temps et du nombre de trempages mais aussi des mélanges de bains.

Photo n° 9 et 10 : Atelier « Teinture Bogolan »



- Cela impose donc de trouver des débouchés où les objets pourront être vendus à un prix supérieur : les débouchés internationaux du commerce équitable vont ainsi naturellement s'imposer à eux. De même, les boutiques sénégalaises destinées aux touristes / expatriés.
- Cela impose d'adapter les productions locales aux besoins et modes étrangères. Les lignes de vêtements sont donc faites à partir de motifs et de techniques traditionnels mais taillées pour s'adapter aux clients étrangers : exemple du tissage traditionnel, du niass (patchwork).

« La rémunération des artisans permet de vivre modestement certes, mais dignement »

Soxna Aïssa Cisse MBOW, co-initiatrice du projet villageois.

3.1.3. Le choix des filières de commercialisation

Historiquement les débouchés ont ainsi progressé selon le développement des ateliers : initialement les produits étaient écoulés par des ventes privées (réseau personnel), puis par l'ouverture d'une boutique indépendante et enfin, via le jeu du réseau, au travers des filières de commerce équitable. Enfin, plus tard, l'activité ainsi stabilisée a permis de trouver des débouchés locaux via des boutiques directement rattachées au centre des métiers (cf. partie 3.1.7.1 « les différents débouchés »).

Les gammes ont, elles aussi, suivi une progression s'alimentant sans cesse des retours de clients : la venue et l'appui technique de plusieurs personnes (dont des stylistes professionnelles) a permis de faire évoluer la gamme (notamment vestimentaire) pour arriver aujourd'hui à plus de 400 références. Les échanges interculturels ont eu ici, un rôle primordial. Citons par exemple la collaboration importante avec l'association TRACE de Lyon (Travaux Rhone-Alpins pour le Commerce Équitable).

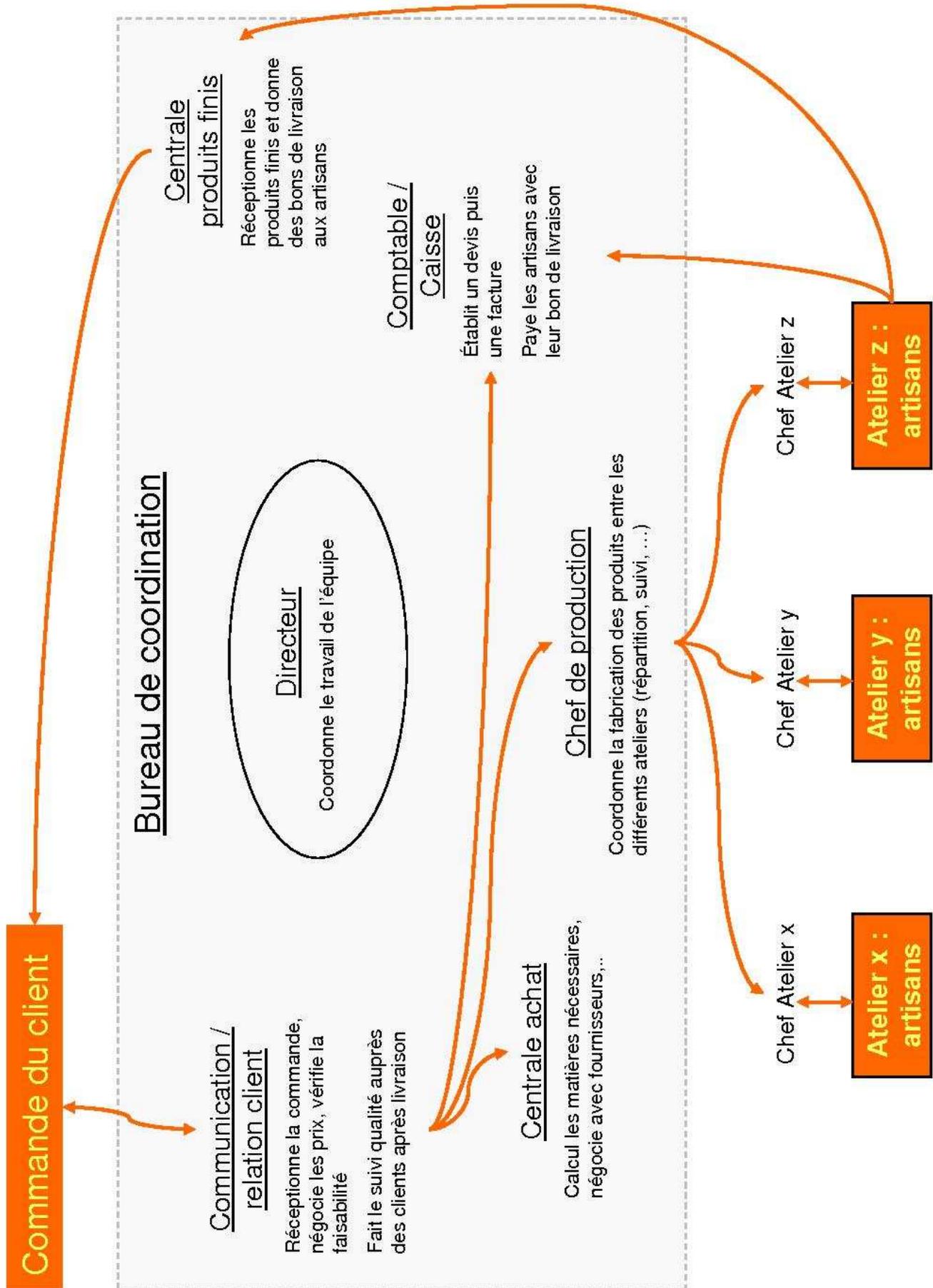
Actuellement le centre des métiers regroupe en tout et pour tout une quinzaine d'ateliers répartis en 2 grandes filières :

- la **filière textile** elle-même composée de 2 type de tissus :
 - la filière « Sorr » (à partir de tissu, tissé sur place). Sorr signifie « tissé » en wolof.
 - la filière « Maam Samba », filière à base de tissus malikane et voile, achetés tissés.

Pour chacune de ces filières, on retrouve les ateliers suivants :

- atelier tissage (uniquement pour « Sorr » !),
- atelier teinture conventionnelle (pigments chimiques),
- atelier teinture bogolan (naturelle à base de plantes),
- atelier confection de vêtements,
- atelier confection d'accessoires (sacs, sacoches,...),
- atelier confection pour ameublement (plaid, nappes, draps,...).

Illustration n°3 : Schéma d'un cycle de production au sein du centre des métiers



- la **filière d'artisanat traditionnel** :
 - atelier « cuir »,
 - atelier « métal et récupération »,
 - atelier « vannerie »,
 - atelier « calebasse et bois »,
 - atelier « taff » (broderie patchwork),
 - atelier « figurines »,
 - atelier « colliers »,
 - atelier « poterie ».

Au moment de la mission (septembre 2007), l'atelier poterie initié pour créer une activité destinée à un groupe de femmes d'un village environnants de tradition potière, était en sommeil pour des raisons de difficultés de vente de ces objets due à leur extrême fragilité.

3.1.4. L'origine des différents ateliers : la stratégie locale

Il est intéressant de comprendre l'origine des ateliers car cela permet de comprendre d'une manière générale quelles sont les stratégies qui ont guidé l'association : création d'emplois, implication des femmes, valorisation des savoir faire locaux, développement de nouveaux produits, récupération, ...

- Certains sont issus d'une **tradition locale forte** : le village de Ndiawe était historiquement un village de forgerons et a donné naissance à l'atelier métal de récupération. La petite région et notamment le village de Ndoffnane, compte beaucoup d'ateliers de tissage : il était donc logique de développer cette activité à Ndem.
- Certains ont été montés pour permettre à des artisans de **diversifier leur activité** : atelier calebasse pour les artisans travaillant le bois initialement.
- Certains sont nés de la volonté **d'impliquer des groupes de femmes** d'autres villages pour les intégrer (entreprenariat féminin) dans les activités de l'association et leur permettre de dégager des revenus complémentaires : ainsi les ateliers de broderie, de vannerie ont été organisés pour leur permettre de travailler dans leurs villages.
- Certains sont nés de la volonté de **valoriser au maximum toute la matière première** utilisée dans les autres ateliers : ainsi sont nés les ateliers de taff (broderie de tableaux figuratifs à partir des chutes de tissus), de figurines en patchwork de chutes de tissus.
- Certains sont nés de la volonté même de l'association de **développer de nouvelles activités** pour compléter sa gamme de produits : l'atelier cuir a ainsi été monté en faisant appel à des compétences extérieures pour former les artisans locaux à ce travail.

3.1.5. Processus de réalisation

L'axe des filières artisanales est, de tous les axes du projet, celui qui est le plus formalisé et le plus professionnalisé. Ainsi le « centre des métiers » est une concession fermée regroupant physiquement la majeure partie des ateliers et les organes de coordination des ateliers. En effet, pour répondre à la demande croissante de professionnalisme exigé par les partenaires commerciaux, l'AVN a construit progressivement une véritable entreprise sociale. Le bureau de coordination qui regroupe le personnel d'encadrement du centre, pilote l'ensemble des activités des ateliers, de la gestion des commandes, à la réalisation des produits jusqu'à l'expédition aux clients et le suivi qualité. *Cf. illustration n°3 en face*

Illustration n° 4 : Répartition des travailleurs sur les différents ateliers du centre des métiers

Répartition des travailleurs sur les différents ateliers

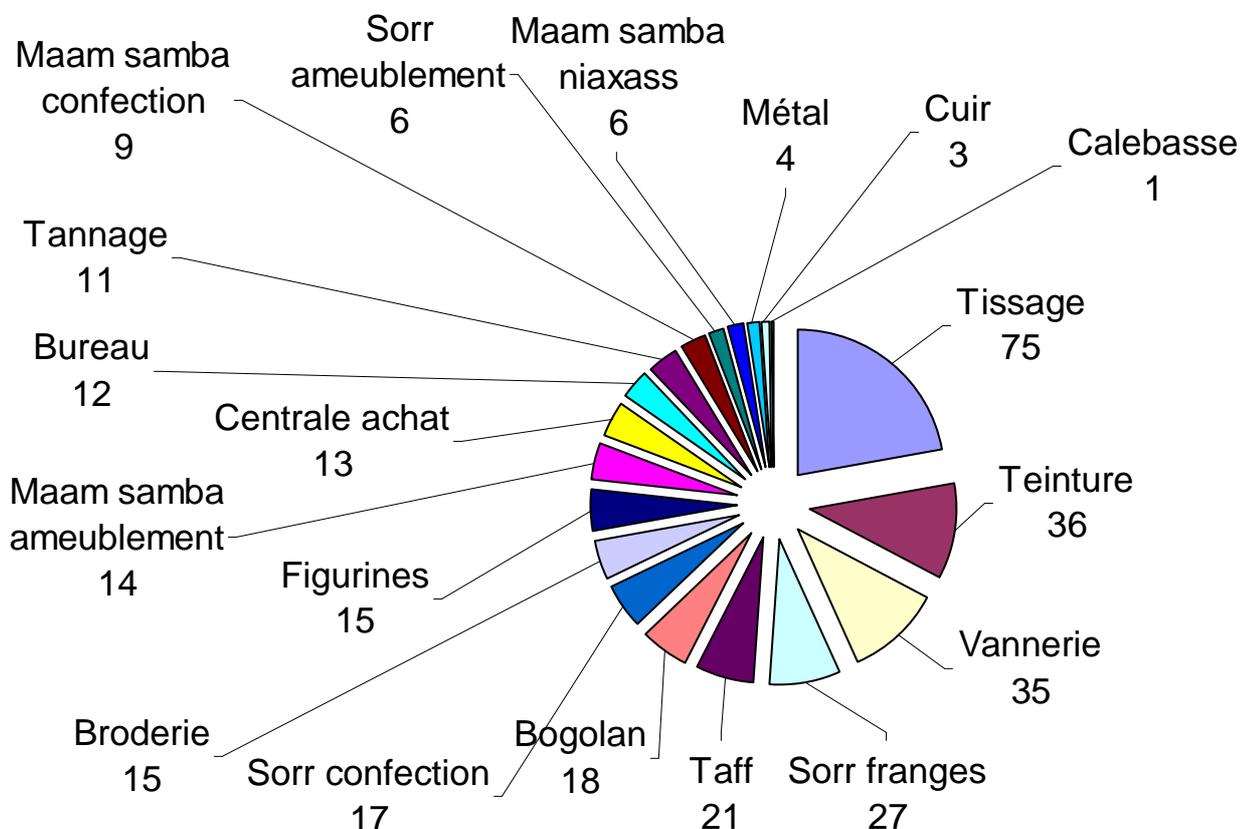
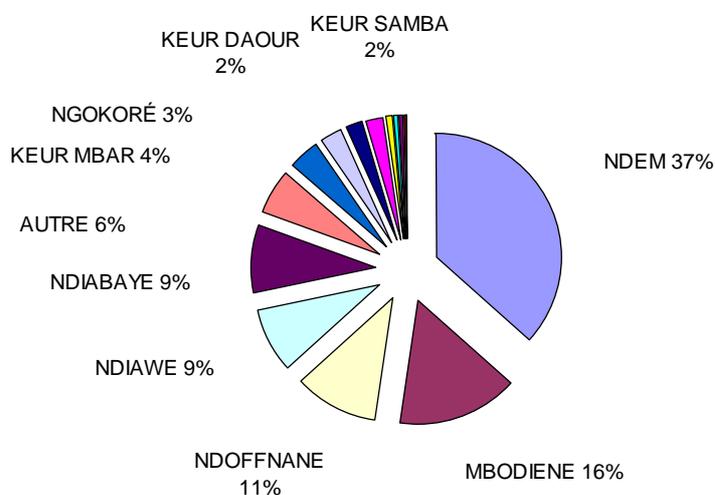


Illustration n° 5 : Répartition géographique des travailleurs du centre des métiers

Répartition géographique des travailleurs du centre des métiers de Ndem



3.1.6. Qui sont les salariés et artisans du centre des métiers ?

3.1.6.1. *La répartition qualitative des personnes travaillant au centre des métiers*

Il est très difficile de donner des chiffres exacts sur les artisans et salariés du centre des métiers car les effectifs sont très fluctuants en fonction du niveau d'activité. Si une partie est salariée en permanence (personnel encadrant - bureau de coordination et chefs d'ateliers), une partie encore plus grande est payée à la tâche et ne sont donc pas « personnel permanent ».

→ Entre 150 et 350 travailleurs répartis sur les différents ateliers (150 plus ou moins permanents pour la production de fond sur les ateliers de base : teinture, tissage, confection) et entre 100 et 200 ponctuels pour répondre aux commandes des clients extérieurs.

Un décompte plus précis nous donne les éléments suivants :

- 338 personnes travaillant pour le centre.
- 57 % de femmes.
- 11% de salariés (84 % sont des hommes) : cette sous représentativité des femmes dans les instances encadrantes du projet est sûrement un défi pour l'avenir, surtout pour un projet qui est né de la mobilisation majoritaire des femmes. L'axe entrepreneuriat féminin est semble-t-il, une voie pour améliorer cette situation.
- 11 ateliers (sur 19) représentent 85 % des travailleurs : *cf. illustration n°4 en face*
- 80 % des travailleurs sont issus de 5 villages (sur 12) : *cf. illustration n°5 en face.*

Un éloignement trop important ne permet pas de venir travailler quotidiennement à Ndem, mais la création d'ateliers tels que la vannerie ou la poterie a permis à des groupes de femmes de travailler directement depuis leurs villages.

La part « autres » correspond pour beaucoup aux salariés du bureau de coordination qui viennent de plusieurs villes du Sénégal (Dakar, Diourbel, Touba, Thiès,...). En effet, nous y reviendrons dans la partie sur les défis de professionnalisation du centre, mais il faut d'ores et déjà dire qu'une des difficultés pour le projet est de trouver des personnes compétentes en terme d'organisation d'entreprise. En effet, les compétences existent peu dans cette région rurale et les personnes compétentes hésitent à venir sur un poste peu rémunérateur (*cf. partie suivante*).

Zoom n° 6 : Données repères pour le coût de la vie au Sénégal en 2007

Des données repères du coût de la vie (indicatif) :

1kg de riz :	250 FCFA	1kg de sucre :	600 FCFA
1 kg d mil :	180 FCFA	1 kg pain :	150 FCFA
1 kg de viande :	1800 FCFA	1 kg de poisson :	1500 FCFA

Les dépenses alimentaires représentent en zone rurale près de 70 % des dépenses -malgré l'autoconsommation (comparés au 53 % en milieu urbain et aux 15-20 % en Europe) car les revenus sont plus bas.

Les repas (en zone rurale) sont composés essentiellement de riz ou de mil accompagné de sauce arachide, d'oseille (feuille de bissap). Ponctuellement, du poisson ou encore plus rarement de la viande l'agrément. Dans les zones les plus défavorisées, les familles ne font qu'un seul véritable repas par jour.

Contrairement aux populations urbaines, les famille rurales n'ont pas (dans 85 % des cas) de frais de logement. Les dépenses d'habillement représentent moins de 8% des dépenses.

Les revenus moyens en zone rurale sont de 600 000 FCFA annuels (50 000 FCFA mensuel)

Un ménage comporte en moyenne entre 6 et 10 personnes.

Sources : sites du PNUD, du FIDA, divers sites touristiques (prix denrées). Article paru dans « le soleil » en 2004, par Cheikh Thiam à partir des éléments de Mamadou Matar Gueye, statisticien démographe « Une meilleure compréhension des besoins » et Oumar Diagne, socio anthropologue «La pauvreté, une notion à relativiser ».

Zoom n° 7 : La rémunération et l'activité locale : témoignage de Mbissane DIOP, tisserand et cultivateur de 53 ans, habitant à Ngaga Sérère

Mbissane a pu nous expliquer la différence de rémunération existante entre le centre des métiers et les ateliers conventionnels où il a pu travailler avant son arrivée au centre des métiers. Durant un mois plein, il parvient à obtenir une paye aux alentours de 90 000 FCFA (remarque : c'est un ancien qui obtient des primes pour encadrer des apprentis). Ceci est à comparer pour une quantité de travail équivalente à Diourbel dans un atelier à une paye aux alentours de 65 000 FCFA. Au delà du gain quantitatif, Mbissane nous expose les éléments à la lumière desquels il envisage sa situation :

- il est prêt de sa famille (bien être personnel) et loge chez lui (frais en moins)
- il peut cultiver ses terres : avoir des denrées pour sa consommation et dégager quelques revenus par des ventes supplémentaires
- le coût de la vie est significativement moindre à Ngaga.

Photo n° 11 et 12 : préparation et dégustation du repas.



3.1.6.2. La rémunération

Parmi les personnes travaillant dans le centre, on distingue deux types de personnel :

- Les salariés permanents qui sont rémunérés mensuellement quel que soit le niveau d'activité du centre
- Les personnes rémunérées à la tâche qui sont payées mensuellement selon les quantités de produits réalisés. Le plus souvent, ces artisans sont des cultivateurs.

La volonté de l'AVN est de rémunérer correctement les artisans et salariés du centre des métiers. Ainsi, si le SMIC sénégalais est estimé à 52 000 Franc CFA – 79 € - (47 000 FCFA - 72 € - en 2002), les salaires proposés (salariés ou artisans) se situent tous bien au dessus du SMIC (minimum 25% au dessus du SMIC).

- Les salariés :

Les salariés (personnel d'encadrement) voient leurs salaires négociés avec le bureau de l'ONG. Le salaire varie au dessus du SMIC selon le niveau de responsabilité. Ainsi les personnels encadrant (chefs d'ateliers et bureau de coordination) ont des salaires compris entre environ 65 000 FCFA (99 €) et 150 000 FCFA (230 €).

Ces chiffres ne sont qu'indicatifs mais ils permettent de voir que si les salaires proposés par l'AVN sont significativement au dessus du SMIC, les niveaux proposés, notamment aux personnels qualifiés (bureau de coordination : comptable, responsable logistique,...) sont loin d'être attractifs pour ce niveau de compétence (cf. encadré ci contre)

Zoom sur les motivations des personnels encadrants du centre des métiers.

Paroles souvent recueillies auprès des salariés du bureau de coordination : « Nous sommes ici par conviction, pour contribuer à un projet dans lequel nous croyons ». Ajoutons ici, que les membres du bureau participent aussi aux activités bénévoles dans le cadre des comités de gestion...

Remarque : à titre de comparaison :

un instituteur en début de carrière gagne 90 000 FCFA, un militaire environ 80 000 FCFA.

- Les artisans à la tâche :

La encore le salaire qui sert de base à la négociation est le SMIC sénégalais. Mais le bureau de coordination a fixé le coût de main oeuvre journalier à 3 000 FCFA – 4,6 € - (étant donné la non régularité des commandes et des jours travaillés). Ceci porterait théoriquement le salaire mensuel des artisans à 78 000 FCFA (soit 1,25 fois le SMIC sénégalais et environ 120 €).

Le salaire étant calculé sur la base du travail réalisé (chaque objet ou action est payée une fois réalisée), tout le travail de calcul et de négociation va porter sur la capacité des artisans à produire les objets dans un temps donné.

Exemple : Pour fabriquer un tableau taff (tableau figuratif, cousu main à partir de chutes de tissus), le chef d'atelier va s'entretenir avec les femmes pour connaître le temps nécessaire à la réalisation du dit tableau. A partir d'un prototype, le temps de fabrication est négocié : ce temps de réalisation devant nécessairement se réduire avec l'habitude. Ici, un tableau prend environ 2 jours de travail soit 6000 FCFA, négocié à 5500 FCFA. Notons que d'une manière générale, le prix de l'article peut être renégocié à la demande des artisans.

Zoom n° 8 : La Zakatt, un des 5 piliers de l'islam

Le prophète de Dieu a dit : "L'Islam est basé sur ces cinq principes :

- * De témoigner que nul autre que Dieu ne peut être adoré et que Mouhammad est le prophète de Dieu,
- * D'effectuer la prière obligatoire (consciencieusement et parfaitement),
- * De jeûner pendant le mois de Ramadan,
- * De payer la Zakatt obligatoire (aumône),
- * D'effectuer le Hajj (Pèlerinage à la Mècque)."

La Zakatt : en arabe, ce terme signifie accroissement et, par extension, purification de la richesse. Tout musulman qui en a les moyens doit donner une partie de ses biens aux pauvres de la communauté. Cette institution a pour but de purifier l'âme du croyant de l'avarice, l'avidité, la convoitise et de cultiver en elle l'esprit de partage et de sacrifice.

Source : extrait du Sahih Al-Bukhari -Volume 1, Livre 2, Numéro 7-

Photo n° 13, 14 et 15 : galeries de l'AVN

A Dakar (Centre culturel français et quartier Almadies en haut) et à Ndem (en bas)



3.1.7. Résultats économiques du centre des métiers.

3.1.7.1. *Des débouchés internationaux et nationaux*

Le centre des métiers a tissé tout au long de son existence et continue de tisser des liens avec divers partenaires commerciaux. Initialement tourné vers l'export (pour des raisons de prix et d'opportunité de réseau), l'AVN a rapidement souhaité se tourner aussi vers les débouchés nationaux et plus précisément vers leurs propres filières de commercialisation.

En effet, si les filières internationales (conventionnelles et équitables) assurent au centre des métiers un fonctionnement régulier et stable depuis plus de 15 ans, ce sont les filières de commercialisation « interne » qui offrent la plus grande marge à l'association. Ainsi il existe actuellement 3 galeries d'exposition et de vente gérées directement par l'AVN : 1 à Ndem sur le site du centre des métiers et 2 à Dakar (en centre ville et dans le quartier des Almadies).

Cf. photos n°13 à 15, en face.

L'analyse des Comptes de Résultats du centre des métiers sur 2006 et le premier semestre 2007 permettent de donner les éléments suivants :

- un chiffre d'affaire d'environ 150 000 € par an en moyenne.
- Ce chiffre d'affaire est réalisé avec 31 partenaires extérieurs au Sénégal et à l'international (dont 15 réguliers) et les 3 galeries de vente du centre des métiers.
- Les galeries représentent environ 16 % du chiffre d'affaire total.
- 54% des débouchés sont à l'export et permettent de réaliser 58 % du chiffre d'affaire total.
- 50% du chiffre d'affaire total est réalisé avec 4 clients (Solidarmonde, CSAO – Compagnie du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest - en France, Keur Fall à St Louis du Sénégal et la boutique de Dakar Centre Culturel Français, au Sénégal).
- Les 10 plus gros débouchés sont également répartis entre étranger et Sénégal (dont les 3 galeries).

Remarque : ces données sont proposées et calculées à partir d'éléments comptables accumulés sur une année et demie seulement (recul existant sur les écritures comptables). Il convient donc de les considérer avec précaution et de les appréhender tout au plus, comme des indicateurs de tendance.

3.1.7.2. *Les galeries de l'ONG : un débouché à favoriser*

Il faut noter l'importance des débouchés représentés par les galeries de ventes du centre en terme de chiffre d'affaire. D'autant plus que ces indications de chiffre d'affaire ne nous renseignent pas sur les marges réalisées. Il va sans dire que les ventes via les galeries procurent une marge plus importante (env. 40%) que les ventes aux clients extérieurs (entre 10 et 25%).

Les bénéfices réalisés (à titre d'exemple, 25 000 € de résultat en 2006) par le centre des métiers permettent d'investir sur fonds propres dans le développement de ses activités (construction d'ateliers, investissements dans l'équipement,...). Ainsi, le bureau de coordination a été financé par le centre des métiers. Il faut noter qu'une part des charges du centre des métiers inclut toutes les donations faites dans le cadre du projet :

- paiement de salaires du personnel des autres axes du projet : membres de l'équipe sanitaire, professeurs d'arabe, gérant de la mutuelle, ...
- dons et libéralités : ce poste est une particularité du fonctionnement du centre des métiers qui fait directement référence à un des piliers de l'islam : la Zakatt (*cf. encadré ci-contre*). Ce sont des dons accordés aux personnes dans des périodes particulières : décès, mariage,...

3.1.8. Les perspectives de développement : se professionnaliser et favoriser les méthodes de production respectueuses de l'environnement

Si le centre des métiers montre une situation financière saine, les membres de l'AVN restent toujours prudents et cherchent en permanence à stabiliser la situation.

3.1.8.1. La professionnalisation du fonctionnement

Améliorer les conditions de travail et développer les débouchés pour augmenter les opportunités de création d'emploi (et répondre ainsi aux près de 200 demandes d'emploi en attente) est une priorité. Les axes de progrès sont donc :

- **l'embauche de personnel compétent** pour assurer une direction professionnelle et autonomiser le fonctionnement du centre. Ainsi le bureau de coordination est aujourd'hui composé d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée pour gérer les différents postes du centre : comptabilité (mise en place d'une comptabilité analytique), logistique (rationalisation des commandes, des expéditions), suivi des clients et de la communication, directeur du centre (coordination des équipes et pilotage quotidien). Mais cette politique a un coût et a largement contribué à augmenter les charges fixes du centre des métiers.
- meilleur **maîtrise des charges de structures** (salaires) tout en gardant à l'esprit les objectifs sociaux du centre des métiers. Diminuer les salaires fixes en proposant un intéressement des salariés aux résultats : cela permettrait ainsi d'alléger les charges en période de sous production.
- **mieux encadrer les ateliers décentralisés** pour augmenter leur efficacité. L'éloignement de certains ateliers proposés pour permettre aux artisans de ne pas avoir à se déplacer jusqu'à Ndem, pose des problèmes en terme de coordination et de transmission des informations. Un meilleur suivi est en train de se mettre en place.
- bâtir une véritable démarche de **prospection commerciale** pour trouver de nouveaux débouchés.
- **Consolider et développer les débouchés locaux** des galeries du centre : comme nous l'avons vu, les ventes réalisées par les galeries ont entre autre intérêt de valoriser beaucoup mieux les productions en permettant de dégager une marge intéressante. Au delà de cet aspect de marge, les galeries permettent de soutenir une production entre les commandes des clients : cela permet aussi de valoriser des produits qui ne sont pas commandés ou de réaliser des produits à partir des chutes de tissus (récupération). L'AVN et le bureau de coordination cherchent donc, dans cette optique, à sécuriser ces débouchés. En effet, à l'exception de la galerie à Ndem, les autres galeries sont dépendantes des propriétaires des locaux (à titre d'exemple, la galerie des Almadies a déjà dû déménager à 2 reprises). L'objectif principal est donc de trouver les fonds nécessaires à l'acquisition définitive de locaux de vente. Mais la situation de ces quartiers rend les prix quasi inaccessibles. L'AVN cherche donc à compléter ses fonds propres par des appuis financiers extérieurs.

Un grand défi pour le centre des métiers est de parvenir à baisser ses prix de vente qui, même s'ils s'adressent à des populations aisées (exportation ou commerce de tourisme / expatriés au Sénégal), restent encore élevés. La maîtrise des charges de structure est un axe de travail envisagé plus haut.

La diversification des débouchés pourrait être une voie de progrès envisageable aussi : se tourner un peu plus vers les débouchés locaux au travers de nouveaux produits : des articles de consommation courante susceptibles d'intéresser les populations locales. La vente sur place permettrait de dégager de meilleures marges même si le marché est moins solvable, et permettrait aussi de développer encore plus la connaissance locale du projet.

3.1.8.2. Le développement des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement.

L'autre grande perspective se trouve dans la prise en considération de plus en plus forte de la protection de l'environnement. Les axes de travail sont :

- **développement des filières naturelles :**
 - Augmenter la part de la production bogolan (teinture naturelle) et poursuivre la recherche de nouveaux pigments et de nouvelles techniques de fixation naturelle.
 - Parvenir (à moyen et long terme) à travailler cette filière avec du coton issu de l'agriculture biologique. Une filière est en cours d'organisation au Sénégal et l'AVN est déjà en contact avec les acteurs.
 - Réfléchir à la culture de coton biologique sur place à Ndem et imaginer ainsi construire toute la filière sur place dans l'idée de développer de nouvelles activités locales.
- Le **traitement des bains de teintures chimiques** doit être encore amélioré : actuellement simplement décanté dans des fosses, le procédé doit être repensé pour être plus efficace et préserver encore plus le milieu naturel.
- Le développement dans l'ensemble des ateliers de **l'utilisation des combustibles « bioterre »**. (cf. partie 4.4.). Ce sont des combustibles alternatifs au bois constitués de matériaux recyclés (coques d'arachides) et d'argile.

Photos n° 16, 17,18,19 et 20 : projet maraîchage

De haut en bas : champ collectif (désherbage), réunion des femmes du « projet maraîchage », système de goutte à goutte, champ collectif 2 (désherbage), la récolte 2007.



3.2. Relancer le maraîchage et la production agricole locale :

Fatou DIACK : responsable bénévole du projet de maraîchage biologique

3.2.1. Valoriser les investissements liés au forage du puit

La mise en place des activités de maraîchage est issue de la convergence de 2 objectifs :

- la volonté pour les bailleurs de fonds (infrastructures de forage) de conditionner leurs aides à la mise en oeuvre d'activités rémunératrices liées aux forage,
- la nécessité pour les villageois de trouver une perspective de travail durant la saison sèche.

Les forages ont ainsi été utilisés pour irriguer des champs et permettent une production agricole durant toute l'année. Les revenus dégagés sont venus compléter les ressources du comité de gestion pour l'entretien du matériel. Très vite, des activités complémentaires se sont greffés : compostage et élevage pour permettre l'amendement (fertilisation au fumier) des cultures.

3.2.2. Un champ collectif en maraîchage biologique pour former les villageoises

Des périmètres de maraîchage ont été expérimentés par les villageois. Avec l'appui d'ONG locales et internationales (ONG « Terre » en Belgique et ONG « AGRECOL » au Sénégal), des expérimentations ont été menées sur différentes cultures et pratiques. Après quelques années peu concluantes (coût de l'eau élevé par rapport aux revenus dégagés), l'AVN a opté pour un projet de maraîchage biologique adossé à un système d'irrigation par goutte à goutte. Actuellement, un demi hectare est cultivé par un groupe d'une trentaine de villageoises venues de plusieurs villages alentours. La dernière campagne a ainsi permis de récolter près de 1,4 tonnes de tomates qui ont pu être consommées et vendues sur les marchés locaux. Les techniques enseignées sont destinées à être reproduites dans les villages pour démultiplier la production.

3.2.3. Reproduire cette expérience et commercialiser les productions

Parallèlement à la construction du second forage (*cf. partie 4.1.*), un second périmètre (1,5 ha) de maraîchage biologique avec goutte à goutte va voir le jour. De la même manière, un enseignement et une pratique collective permettront de produire des denrées alimentaires qui seront consommées et/ou vendues sur les marchés locaux. Le projet prévoit même à terme, de monter des structures de commercialisation de produits biologiques pour mieux valoriser ces productions (notamment sur Dakar).

3.3. Permettre le financement d'activités locales : la mutuelle d'épargne et de crédit :

« C'est par conviction que je suis ici ! Avec mon diplôme, j'aurais pu travaillé dans une grande banque ! »

Ahmadou Ame DIOUF : gérant de la mutuelle d'épargne et de crédit de Ndem.

3.3.1. Avoir une structure locale

La mise en place d'un groupement d'épargne et de crédit est née de 2 objectifs :

- permettre au centre des métiers d'avoir une « banque » pour gérer ses fonds, les salaires, de manière transparente et sécurisée. *Rappel : toute mutuelle de crédit quelle que soit sa taille est suivie et contrôlée par un organisme d'état et doit répondre à des exigences de sécurité et de transparence (coffre, comités de suivis).*
- permettre à des villageois de bénéficier de crédits pour faire des actions commerciales qui leur auraient été refusées ailleurs (montant trop faible, pas de garantie,... ici la proximité « assure » les remboursements !).

→ Il s'agissait donc d'assurer à la fois un dépôt d'argent pour épargner et d'utiliser ces capitaux pour proposer un appui financier à des activités locales (micro crédits).

Avec le soutien d'une organisation belge (VERELST), une subvention a permis de financer le fond de roulement de la mutuelle et son lancement. Dans le même projet, une subvention indirecte a été proposée à la mutuelle sous forme de prêt octroyé au centre des métiers (pour construire et aménager de nouveaux ateliers). Ce prêt devant être remboursé non pas au bailleurs mais à la mutuelle, permettant ainsi d'alimenter dans le temps le fond de roulement de cette dernière. En mars 2003, la mutuelle d'épargne et de crédit de Ndem voyait le jour. Son siège est à Ndem sur la place du village.

3.3.2. Fonctionnement actuel :

La mutuelle gère actuellement plus de 398 dossiers depuis mars 2003. Le centre des métiers ainsi que l'ensemble des ateliers du centre ont leurs propres comptes à la mutuelle. N'importe qui peut devenir adhérent de la mutuelle et bénéficier de ses services (compte, crédits, épargne) (cf. zoom n°9, ci après). Les crédits octroyés sont utilisés à divers titres : achat de semences en début de campagne, d'animaux à engraisser, de matériel pour fabriquer des objets,...

Zoom n° 9 : devenir adhérent de la mutuelle d'épargne et de crédits

La procédure pour ouvrir un compte et bénéficier des services de la mutuelle est la suivante :

- Ouverture d'un compte : 3500 FCFA de frais d'ouverture (soit 1500 d'adhésion, 1000 de part sociale et 1000 pour le carnet) et placer minimum 1500 FCFA d'épargne.
- Un crédit peut être demandé au bout de 3 mois d'adhésion. Ce crédit sera au minimum de 25 000 FCFA et au maximum de 400 000 FCFA. Le compte doit représenter au minimum 20% de la somme demandée. Ce sont des crédits sur 1 an le plus souvent avec des taux moyens de 16% par an (à comparer aux 24% pratiqués dans les autres banques du pays).
- Constitution du dossier de demande avec le gérant de la mutuelle : but du crédit, modalités de remboursement, taux du crédit,... La négociation se fait entre le gérant et l'adhérent.

La mutuelle en tant qu'établissement financier est organisée selon les lois nationales : 3 comités assurent son fonctionnement et son suivi :

- **Conseil d'administration** (9 pers.) qui pilote la mutuelle en se réunissant tous les mois,
- **Comité de crédit** (10 pers.) qui décide de l'octroi des crédits en se réunissant tous les mois
- **Comité de surveillance** (7 pers.) qui vérifie les écritures comptables 2 fois par an.

Ces comités sont composés de bénévoles représentant des adhérents qui sont élus à l'AG. Le gérant doit être titulaire d'un BTS de comptabilité au minimum. Le gérant doit faire partie de ces comités pour amener ses compétences spécifiques. Il est rémunéré en partie par l'AVN et sur les fonds de fonctionnement de la mutuelle. Dans l'état actuel des choses, la mutuelle de Ndem n'a pas l'autorisation de délivrer des crédits supérieurs à 400 000 FCFA. Ce statut limité lui permet d'exercer son activité sous contrôle de l'AVN avec des contrôles réguliers de l'Etat.

L'ensemble de artisans du centre des métiers ont un compte : leurs salaires/paiements sont versés directement sur leurs comptes. Cela permet à la mutuelle de prélever à la source les échéances de remboursement et au centre de santé d'assurer le paiement des soins, même si ces mesures de garantie peuvent être assouplies selon les conditions des personnes.

3.3.3. Devenir une mutuelle du réseau national

La mutuelle d'épargne et de crédits est en cours d'agrément pour obtenir le statut de mutuelle nationale. Cela lui permettra d'octroyer des crédits plus importants mais aussi d'attirer des capitaux extérieurs.

3.4. Stimuler l'entrepreneuriat local

Parce que le projet vise à freiner l'exode vers les centres urbains, l'axe de la création d'activités locales se retrouve généralement dans toutes les branches du projet (maraîchage, centre des métiers, ...). Mais il existe aussi des activités plus petites qui concourent elles aussi à cet objectif général.

3.4.1. La relance de marchés locaux

Un marché aux bestiaux a été construit par le projet à l'entrée du village pour accueillir les éleveurs de la région (sédentaires et nomades peuls). Créant ainsi un centre d'activité et drainant une grande population, le projet a pour objectif de redonner vie à ce commerce.

Un marché sur la place du village de Ndem a pour vocation de redonner une attractivité au village et de développer les échanges avec les villages environnants. 3 épiceries ont ainsi été ouvertes dans le village.

3.4.2. La création d'une boulangerie artisanale

Une boulangerie a été construite à Ndem : cette activité permet de créer de l'emploi local (équipe de boulanger + revendeurs dans les villages environnants) et permet aussi de proposer du pain frais et riche (15% de farine de mil locale) dans les 15 villages alentours. Le four a été reconstruit de manière à pouvoir fonctionner avec les combustibles « bioterre ».

Photos n° 21,22, 23, 24 et 25 : L'axe hydraulique

De haut en bas : le puisage manuel, le forage de Ndem, les bornes fontaines, les bénéficiaires des autres villages, le nouveau projet de Ngaga Serere.



4. QUATRIEME PARTIE : CREER DES CONDITIONS DE VIE SATISFAISANTES

4.1. Avoir un accès durable à une eau de qualité : l'axe hydraulique

4.1.1. Le premier projet de l'association

C'est l'un des 1ers axes de l'AVN. En effet, plusieurs facteurs rendaient cet axe prioritaire :

- le puisage manuel était une activité éreintante et trop consommatrice de temps pour les femmes du village.
- en termes sanitaires, la présence d'eau en quantité et en qualité était primordiale.

Dans un contexte de sécheresse chronique, la problématique de l'eau est de fait, prioritaire. Au delà de ces aspects concrets, ajoutons que pour un village du Sahel, l'adduction d'eau est un projet symbolique de la renaissance d'un village...

En 1996, soit près de 12 ans après le début du projet, les financements ont été trouvés (ONG Suisse Genève Tiers monde, Ville de Cherbourg, Association Solidarité Ndem-Genève) pour creuser un forage à Ndem. Ce forage n'a pu être le forage profond (300 m) initialement prévu pour alimenter tous les villages de l'association : en effet les bailleurs ont accepté de financer un forage, mais plus petit (80 m) avec un projet de valorisation autour de la culture maraîchère (cf. Axe maraîchage). D'autres forages identiques devaient suivre si le site pilote fonctionnait mais les financements ont disparu et malgré la réussite du projet, ce forage est resté isolé jusqu'à aujourd'hui (cf. plus loin).

4.1.2. De l'eau potable pour 3 villages : une gestion communautaire depuis 10 ans.

Ce forage d'un débit moyen de 7m³/s (château d'eau de 30 m³) permet depuis plus de 10 ans, d'alimenter le village de Ndem et 2 autres villages très proches (Ndiawe et Mbodiène).

Dans un souci de responsabilisation et de durabilité des infrastructures, le projet a immédiatement organisé l'exploitation du forage autour d'un comité local de gestion de l'eau. Composé de 7 à 8 personnes bénévoles, c'est lui qui pilote la gestion quotidienne du forage. Ce comité a proposé de faire payer l'eau aux consommateurs avec le souci permanent de trouver le prix juste, garantissant à la fois l'accessibilité de l'eau aux populations et le recouvrement des frais de fonctionnement du forage (gasoil, gardiennage, réparation,...) : ainsi avec l'électrification récente du village et du forage (diminuant significativement les coûts d'exploitation), le comité a proposer de baisser le prix de l'eau. Le m³ passant ainsi de 400 FCFA (0,6€) à 300 FCFA (0,45€)

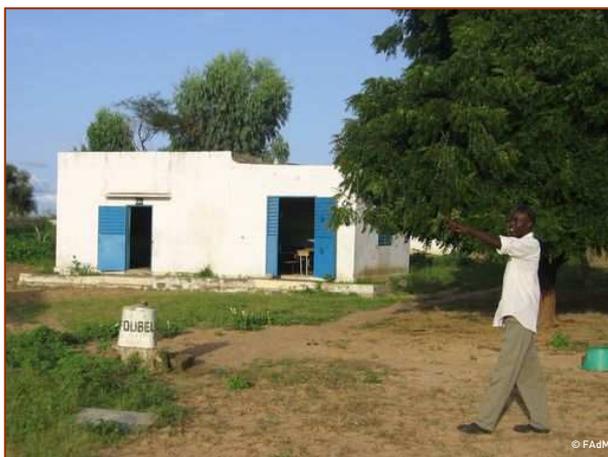
Le réseau d'alimentation a été financé et réalisé par les populations elles-mêmes. Chaque robinet est muni d'un compteur d'eau. Les robinets collectifs (place du village, centre des métiers, halle du marché) sont contrôlés par des responsables locaux qui tiennent à jour un fichier des consommations et collectent les fonds pour le comité (compte à la mutuelle d'épargne et de crédit). Chaque mois, le comité fait le bilan de consommation réelle et de consommation payée : cela permet de vérifier les paiements et de vérifier aussi la santé du réseau de tuyaux.

On peut estimer que le réseau d'eau alimente environ 700 personnes sur les 3 villages.

D'autre part, environ 4 villages alentours viennent chercher de l'eau régulièrement.

Photos n° 26,27,28,29,30 : le projet éducation

De haut en bas : salle de classe primaire de Ndem, élèves de primaire, case des tous petits, élèves de maternelle, programme de suivi pondéral / nutritionnel.



4.1.3. Une réussite qui permet d'envisager la réplique de l'expérience.

Le projet d'alimenter les autres villages n'a jamais été abandonné, mais les financements manquaient. Hors en 2007, l'action combinée du gouvernement sénégalais, de bailleurs internationaux (FIDA), d'ONG étrangère (Eaux Vives, France) et de l'ONG de Ndem a permis de trouver les financements pour un projet de forage au sud de Ndem. Ce forage, propose désormais un débit presque 3 fois supérieur à celui de Ndem et va permettre d'alimenter 8 villages du projet. Il ne fait pas de doute que le choix de cette région a été largement influencé par la capacité de l'ONG à gérer durablement ce type d'infrastructures. Le fonctionnement sera similaire (comité local) mais assuré par les populations concernées. Parallèlement, le projet de maraîchage sera reconduit ici sur une surface plus importante (1,5 ha).

Sur ce volet hydraulique, on notera l'expérience similaire réalisée dans le village de Keur Mbar, situé à 3 km de Ndem. Grâce au dynamisme du projet, des financeurs ont proposé de réaliser un projet similaire sur la région. Ainsi, le village de Keur Mbar, gère un forage, un projet de maraîchage collectif, une case de santé,... Nous entrevoyons ainsi comment le projet de Ndem est véritablement source de dynamisme pour la petite région.

D'autres pistes sont à l'étude actuellement : l'aménagement d'étangs naturels en bassin de retenue d'eau permettrait l'irrigation de périmètres de culture en saison sèche.

4.2. Permettre la scolarisation des enfants des villages : l'axe éducation

Alioune Badara DIOP : directeur de la case des tout petits de Ndem.

4.2.1. Permettre aux élèves d'être scolarisés près de chez eux.

Toujours dans l'optique initiale d'endiguer l'exode rural de Ndem, l'AVN a rapidement compris la nécessité de permettre la scolarisation des enfants sur place. Avant le projet, les enfants de la petite région avaient le choix suivant : ne pas aller à l'école ou se rendre à Bambey (12 km de piste). Devant le désengagement de l'Etat face à ce souci d'éducation, l'AVN a cherché à mobiliser différents partenaires pour palier ce manque.

Le projet de construction de salles d'école à Ndem est né de plusieurs coopérations entre l'AVN et des partenaires étrangers (coopération coup de main en Suisse, les écoles Montessori de Munich, puis la banque mondiale en 2000). Ainsi, dès 1988, ces partenariats ont permis de construire 6 classes pour les 6 niveaux de l'école primaire sénégalaise (CI – cours d'initiation -, CP, CE1, CE2, CM1, CM2), une école maternelle et une cantine (nécessaire pour éviter aux enfants de devoir rentrer chez eux à pied – parfois plus de 3km - durant les journées continues : renforcement pédagogique les mardi et jeudi). Dans les premières années les cours ont été assurés par des bénévoles qui parvenaient à enseigner pour moitié en arabe et pour moitié en français selon leurs compétences. L'objectif pour l'AVN était de montrer qu'une école à Ndem était indispensable : face à la réussite et au taux de fréquentation de l'école, l'Etat a rapidement dépêché sur place 2 puis 6 professeurs officiels. Il a construit sur place 4 salles de classe aux normes nationales et une « case des tous petits » (maternelle) avec un instituteur attiré en 2001.

4.2.2. De la maternelle au CM2 : 250 élèves scolarisés

Actuellement, on pourrait résumer le fonctionnement de l'école de Ndem de la manière suivante : l'enseignement est assuré par l'Etat alors que le fonctionnement quotidien est assuré par la communauté. En effet, des enseignants assermentés (4 hommes et 4 femmes : 6 enseignants de primaire, 1 instituteur de maternelle et une assistante pour le secondaire) sont présents pour assurer les cours de chaque classe (qu'ils suivent d'une année sur l'autre). Par contre ils sont logés dans des cases construites par l'AVN. D'autre part, toutes les charges de fonctionnement de l'école (cantine, eau, fournitures,...) sont prises en charge par la communauté via les fonds de l'association des parents d'élèves (cotisation + dons des ateliers artisanaux / commerce équitable). Cette association est constituée de bénévoles qui gèrent les fonds ainsi collectés. Le nettoyage de l'école est assuré par l'ensemble des élèves. L'école est laïque et des cours d'arabe (apprentissage de l'arabe et du coran) sont proposés en dehors des heures de classe par 2 professeurs payés par l'AVN.

Article 1 du règlement intérieur de l'école (affiché dans toutes les classes) :

L'école de Ndem Meissa, à l'instar de toutes les écoles sénégalaises, est une école laïque, démocratique et publique. Elle admet en son sein tout enfant d'âge scolarisable sans distinction de races, d'ethnies ou de sexe. Les élèves bénéficient en plus du français, d'un enseignement pratique pour répondre aux besoins du milieu.

La case des tout petits est conduite par un instituteur assermenté qui doit parallèlement assuré le suivi sanitaire des enfants de 0 à 6 mois (pesée + campagne de promotion de l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois). Au delà de 6 mois, il gère la distribution de complément alimentaire à base de farine de céréales locales (produites au Sénégal) destinée à diversifier l'alimentation. Ces aliments sont donnés par le PAM (Programme Alimentaire Mondial).

A titre d'information, les instituteurs sont rémunérés à hauteur de 90 000 FCFA (140 €) en début de carrière. Ils sont admis en formation professionnelle (sur concours) pour 12 mois (maternelle) ou 6 mois (élémentaire) et feront la moitié de leur temps en apprentissage théorique et l'autre moitié en stage pratique. Les affectations éloignent volontairement les instituteurs de leur région d'origine et il est donc nécessaire pour eux de se loger sur place.

Actuellement, l'école de Ndem permet à près de 250 élèves provenant d'une dizaine de villages alentours d'être scolarisés. La maternelle quant à elle draine des familles de 33 villages environnants pour les programmes de suivi sanitaire (même zone d'action que le poste de santé communautaire).

4.2.3. Poursuivre la scolarisation des élèves au delà du primaire à Ndem.

L'avenir du volet éducation à Ndem est de répondre aux besoins croissants d'éducation des villageois : après la maternelle et l'école primaire, l'AVN cherche aujourd'hui à convaincre l'État d'implanter dans les salles de classes inutilisées, des classes de collège pour permettre aux enfants de poursuivre leurs études sans devoir se rendre à Bambey (frais de logement et conditions de vie difficiles qui freinent les familles). En effet, aux derniers concours d'entrée au collège, près de 75% des élèves de Ndem ont été reçus, mais tous ne pourront aller durablement à Bambey pour poursuivre leurs études.

L'AVN se projette encore plus loin en tentant d'imaginer un centre de formation professionnelle

en alternance adossé au centre des métiers.

Un des défis actuels reste la pérennisation de la cantine scolaire soutenue jusqu'à présent par des dons étrangers. Dans une optique d'autonomisation, le centre des métiers a proposé de reverser intégralement les bénéfices de la vente d'une gamme de bracelets artisanaux.

4.3. Donner accès aux soins de base localement : l'axe santé

Une équipe : Fatou DIOP (infirmière d'état), Daouda NDIAYE (agent de santé communautaire), Khady GUEYE (matrone) et Soxna TALL (aide)

4.3.1. Rapprocher les soins médicaux des patients

Des leur arrivée, les fondateurs de l'AVN ont été sollicités sur des questions de santé générale, les services de l'État étant concentrés sur les centres urbains. Assumant les soins de base dans un premier temps, l'AVN a naturellement cherché à professionnaliser ce type d'action pour des raisons évidentes de responsabilité individuelle et collective face à des problématiques de santé publique. Ainsi en 1992, le partenariat qui avait permis de construire les premières salles de classe a permis parallèlement, la construction d'un poste de santé. Un appui technique et financier de l'organisation «Peace Corps» a dans la foulée permis la construction d'une maternité. Face à la naissance de ces infrastructures pilotées initialement par la communauté, l'Etat a missionné en 1994 une infirmière diplômée pour assurer le pilotage de ce centre de santé en relation avec le centre de santé de Bambey. Aujourd'hui, une association toulousaine (Action-Santé) appuie le poste de santé dans son fonctionnement et ses projets.

4.3.2. Une équipe communautaire qui relais des programmes nationaux

Encore une fois, le fonctionnement de ce axe santé oscille entre une gestion communautaire et un pilotage officiel de l'État : en effet, les programmes de santé publique sont pilotés par l'infirmière d'État, mais la communauté villageoise (33 villages alentours) se mobilise bénévolement et en trouvant des fonds propres pour mettre en oeuvre de la manière la plus efficace ces programmes. Ainsi une équipe a été constituée pour seconder l'infirmière d'État :

- un agent de santé communautaire,
- une matrone : personne chargée des accouchements,
- une assistante.

La rémunération de ces personnes est assurée pour partie par une dotation financière de l'ONG (dégagée des bénéfices du centre des métiers/commerce équitable) et des fonds propres dégagés par le paiement des soins et des médicaments. A cela s'ajoute un large réseau de bénévoles qui effectuent un travail de sensibilisation et d'information des villageois : un groupe de 8 « relais communautaires de santé » animent un réseau de 33 « animateurs de santé » dans les 33 villages. L'équipe de relais communautaires se réunit avec l'équipe du centre de santé tous les 2 mois.

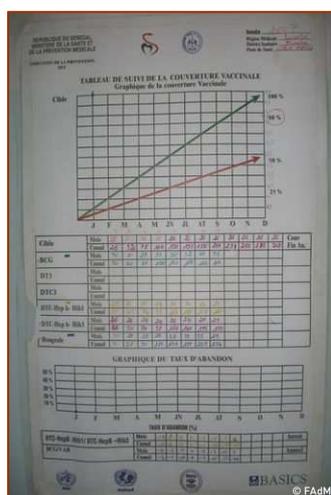
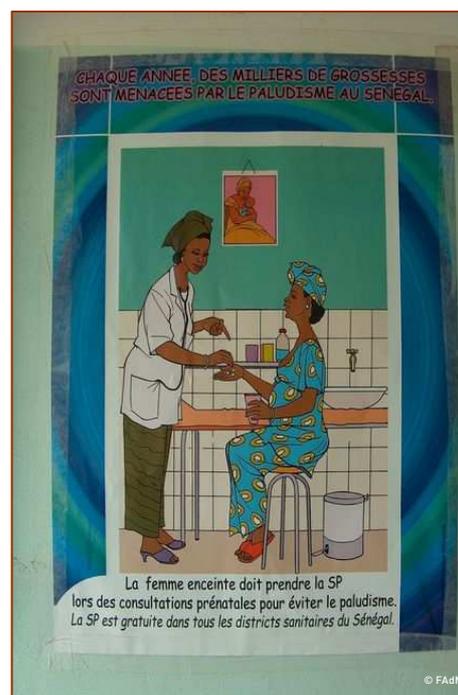
Le centre est ouvert tous les jours de 9h à 13h et de 16h à 18h. Ce réseau d'acteurs permet à une population estimée à 8500 habitants de bénéficier de programmes de santé tels que :

- programmes de vaccination (BCG, Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, rougeole, fièvre jaune),
- action d'éducation sanitaire (campagne d'information sur le SIDA, sur les pratiques sanitaires préventives face aux épidémies – ex choléra -,...),
- consultations médicales et prescriptions de traitements.

Les consultations sont très fréquentes et répondent donc à un réel besoin : environ 250 consultations par mois pour traiter des crises de paludisme en saison des pluies, des dysenteries, infections virales, problèmes de peau,...

Photos n° 31, 32, 33, 34 et 35 : le projet santé

De haut en bas : le poste de santé de Ndem, campagne contre le paludisme, équipe du poste de santé, la maternité de Ndem, Suivi des campagnes vaccination.



La maternité, quant à elle, constitue un lieu d'accueil sain dont les prestations se limitent à accompagner les mamans durant l'accouchement et à les surveiller durant une journée supplémentaire. En effet, le matériel disponible et les qualifications des personnels présents ne permettent pas d'envisager une quelconque intervention chirurgicale. Elle assure aussi le suivi post natal des nourrissons. La maternité gère environ une dizaine d'accouchements par mois.

Actuellement les consultations sont payantes (100 FCFA -1,5€- pour les enfants et 200 F CFA -3€- pour les adultes) mais la politique communautaire du centre permet aux patients d'être soignés avant toute considération pécuniaire : des arrangements peuvent ensuite être trouvés (remboursements différés). Les médicaments sont issus de dons mais le plus souvent achetés sur fonds propres à la pharmacie nationale : les ruptures de stocks y sont fréquentes en période d'épidémies.

Que cela soit pour le centre de santé ou la maternité, le personnel ne traite que des cas généraux et tous les cas nécessitant des interventions plus importantes sont transférés vers Bambey : ceci pose évidemment le problème du coût et du délai de réaction de ces transferts qui peuvent parfois mettre la vie des patients en danger.

Comme pour les autres axes du projet, l'axe santé est géré par un comité de gestion (gestion équipe, mise en oeuvre des programmes, achats des fournitures et médicaments, lien avec les structures régionales et nationales de santé, gestion des factures,...). Les membres de ce comité sont bénévoles.

4.3.3. Au delà des infrastructures, améliorer l'accès aux soins.

Actuellement au Sénégal, seuls les salariés (soit 13% de la population nationale) peuvent bénéficier d'une protection sociale qui les aide financièrement. Dans les zones rurales, ce type de protection n'existe pas. Les populations et les communautés villageoises doivent donc trouver les moyens financiers pour subvenir à leurs dépenses de santé. Si les tarifs proposés à Ndem sont calculés de manière à permettre un fonctionnement correct du poste de santé tout en restant acceptables par les patients, certaines familles ont parfois du mal à payer ces soins.

Face à cette situation, l'AVN réfléchit actuellement, avec ses partenaires, à la mise en place d'une mutuelle de santé. Comme toute action impliquant la gestion de fonds communs (cf. Mutuelle de crédit et d'épargne), sa mise en place doit se faire en partenariat avec les autorités locales qui garantiront la sécurité financière de l'organisme. Cette mutuelle serait alimentée par les cotisations des patients de manière à abaisser le coût des médicaments et à avancer le paiement si besoin. Le programme de mise en place de cette mutuelle consistera dans un premier temps à informer les villageois, à constituer un comité de gestion de la mutuelle (avec un spécialiste du district) puis à former les membres de ce comité pour assurer son fonctionnement quotidien.

L'autre voie de développement pour l'axe santé serait de se doter d'un véhicule « ambulance » qui permettrait d'assurer les transferts de patients vers Bambey (opérations d'urgence), à moindre coût et de manière plus rapide.

Photo n° 36,37,38 et 39 : L'axe « Bioterre »

De haut en bas : le mélange argile / coques d'arachide, la fabrication et le séchage des boulets.



4.4. Préserver le milieu naturel : l'axe « bioterre »

4.4.1. Le déboisement : une problématique prégnante en région sahélienne

La concrétisation de ce projet est récente (2007), mais l'idée est quant à elle présente depuis le début du projet. En effet, si les conditions climatiques peuvent expliquer en grande partie les phénomènes de sécheresse, le déboisement a une part de responsabilité dans le phénomène lié de désertification. Ainsi dès le début, l'AVN a promu de manière très concrète le reboisement en replantant des essences d'arbres et d'arbustes dans toutes les structures du projet (école, poste de santé, centre des métiers,...). Mais le problème de déboisement n'était pas pour autant résolu. Aussi, avec des partenaires belges, l'AVN a décidé d'initier à l'image d'autres expériences dans le nord du Sénégal, la production d'un combustible alternatif au bois de chauffe.

4.4.2. Développer une alternative au bois de chauffe : « bioterre »

S'appuyant sur les ressources locales et notamment sur la production majeure de la région, les arachides, le projet a initié la fabrication de boulets mélangeant les coques d'arachides et de l'argile. Suite à une série de tests empiriques, l'équipe est parvenue, en collaboration avec le centre de recherches d'agronomie tropicales Gembloux en Wallonie, à produire des boulets substituables avantageusement au bois de chauffe. A l'aide de bétonnières modifiées, des déchets de l'usine d'arachide de Diourbel et de l'argile extrait des marigots alentours, ces boulets « bioterre » (conception : Mr. F.Dubois) permettent de remplacer le bois de chauffe : pour un prix largement inférieur (75 FCFA le kilo contre 200 FCFA le kilo de bois). De plus, à quantité égale, les combustibles « bioterre » ont un rendement environ 1,5 fois supérieur au bois.

Dès lors, le projet a entamé la production de fourneaux adaptés à ce combustible : après une campagne de sensibilisation et de formation, l'AVN vendra ces fourneaux (200 en préparation) ainsi que les boulets. Les bénéfices sont multiples : création d'emploi, nouveaux revenus, alternative intéressante au bois de chauffe (et donc réduction du déboisement). Actuellement, certains ateliers du centre des métiers utilisent les fourneaux et les combustibles « bioterre » pour chauffer les marmites. L'objectif à terme est de généraliser cette utilisation dans les ateliers et toutes les structures collectives du projet (cantine, boulangerie,...).

5. CINQUIEME PARTIE : QUELLE CONTRIBUTION REELLE DES FILIERES EQUITABLES SUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ?

5.1. Des axes du projet qui fonctionnent indépendamment ?

Au regard des résultats forts positifs du projet de Ndem (notamment du centre des métiers artisanaux), se pose la question de la contribution réelle du commerce équitable dans la réussite et le développement de ce projet. En effet, le centre des métiers est parvenu à trouver des débouchés variés tant sur le plan des exportations que sur le plan national. L'analyse des résultats économiques nous a montré que les marges bénéficiaires étaient plus importantes dans les filières de commercialisation locales. Les principales réalisations communautaires ont été financées par des subventions, dons et appuis financiers extérieurs.

Autant de points qui pourraient nous interroger sur la pertinence et le rôle réel des filières de commercialisation équitables comme soutien de ce projet...

Mais ces interrogations trouvent bien vite des réponses lorsque la discussion s'engage avec les équipes de l'ONG et les artisans. De l'avis de tous à Ndem, le centre des métiers et donc les filières artisanales du commerce équitable, sont la « locomotive du projet ».

La locomotive du projet :

L'image est assez représentative de l'importance de ces filières : le train est fait de wagons indépendants avec leur vie propre. Mais la locomotive est la seule capable de mettre en mouvement l'ensemble et de maintenir la vitesse : elle tire les wagons. Cette métaphore souvent citée par les membres de l'AVN nous indique à quel point les filières artisanales et donc, par conséquence, les filières de commercialisation équitable qui les soutiennent, sont primordiales pour le centre des métiers mais aussi pour l'ensemble du projet. La présence de ces activités est le pilier de la redynamisation de la vie locale car elles ont permis la création d'emplois locaux et l'amélioration générale des conditions de vie (tant financièrement qu'au travers des actions sociales).

5.2. Les filières artisanales équitables : la création d'activités rémunératrices sur place.

L'AVN a très tôt, fait le choix de travailler sur des filières artisanales pour toutes les raisons vues précédemment : elles permettaient de créer des activités rémunératrice localement, elles valorisaient des savoir faire traditionnels, elles facilitaient l'implication des femmes,... Dans un contexte d'exode rural massif, la perspective de création d'emplois locaux revêt une importance toute particulière. Le principal problème restait alors les débouchés. C'est là que les filières du commerce équitable ont été et sont encore un soutien important...

Le centre des métiers est né et s'est développé en grande partie grâce aux filières équitables qui lui ont permis de se lancer et d'assurer un fonctionnement régulier et durable. Cela illustre ici concrètement un des critères fondamental du commerce équitable : appuyer durablement et localement la création d'activités rémunératrices pour permettre aux producteurs de vivre de leur métier.

Zoom n°10 : le commerce équitable au travers du partenariat AdM - AVN

Le partenariat entre le mouvement Artisans du Monde et l'ONG « Association des Villageois de Ndem » illustre parfaitement la vision spécifique qu'a le réseau AdM du commerce équitable :

- Le commerce équitable n'est pas une aide ponctuelle, mais un partenariat destiné à soutenir, dans le temps, des initiatives locales.
- Le commerce équitable n'est pas une fin en soi. C'est un outil, parmi d'autres, qui vise au renforcement des capacités locales en apportant une contribution sociale et économique.
- Le commerce équitable favorise l'autonomie des organisations : c'est un tremplin, un levier pour permettre aux organisations de se renforcer et de développer leurs propres solutions de développement.
- Le commerce équitable permet de soutenir directement ou indirectement des projets de développement sociaux aux bénéficiaires des populations locales.

5.3. Le commerce équitable soutien le développement local et la prise de responsabilités des populations locales

Le projet de l'AVN a ceci de particulier qu'il est un véritable moteur pour le développement local de la petite région. A tel point que ce sont les actions portées à bout de bras par les communautés villageoises qui ont initié localement la mise en place de services normalement assurés par l'Etat. Face à cette mobilisation, les autorités sénégalaises ont dû réinvestir le terrain en envoyant une infirmière, des instituteurs ou contrôler les activités financières de micro crédit. La mobilisation des populations a forcé les autorités à revenir investir une région rurale jusqu'alors délaissée.

En soutenant cette activité en milieu rural, les filières du commerce équitable, ont contribué et contribuent encore à donner du poids aux organisations communautaires dans leur rôle de représentation et de négociation vis-à-vis des autorités. En effet, ces partenariats permettent de donner un poids à la fois économique, mais aussi politique (visibilité internationale, renforcement des organisations,...). Aussi, l'exemple de l'ONG « AVN » nous montre comment les filières équitables contribuent à stimuler le développement local.

Remarque : le projet a mobilisé des artisans et des salariés sur le projet des ateliers d'artisanat. Mais ces derniers s'investissent aussi bénévolement dans les autres axes de développement communautaire. La encore, les filières équitables sont une contribution indirecte (en permettant la création d'activités locales) au développement des communautés villageoises.

5.4. Les filières équitables contribuent concrètement aux axes sociaux et techniques du projet de l'ONG « AVN »

Si la création d'activités rémunératrices est la base de la redynamisation de la petite région, les filières équitables apportent de part leurs caractéristiques propres d'autres contributions directes ou indirectes au projet dans son ensemble.

- **Mieux rémunérer les artisans de Ndem :**
 - Dans un milieu rural où les activités agricoles ne permettaient plus de subvenir aux besoins des familles, ces nouveaux revenus ont permis aux populations d'envisager l'avenir plus sereinement.
 - Concernant les axes sanitaires et sociaux, les rémunérations permettent aux artisans de dégager de meilleurs revenus et donc d'assumer plus facilement les frais médicaux et de scolarisation.
- **Contribuer ainsi à la gestion quotidienne de projets sociaux et collectifs** (salaires des professeurs, des infirmiers, cantine scolaire). En effet, les marges dégagées ne permettent pas, contrairement à l'idée répandue, de construire directement des infrastructures sociales (poste de santé, écoles,...).
- **Permettre l'autonomisation du projet** : les filières équitables permettent à un des axes du projet (centre des métiers) d'être autonome et même bénéficiaire. Les bailleurs de fonds sont « rassurés » et s'engagent d'autant plus facilement sur les autres axes du projet.
- **Augmenter la visibilité de nos partenaires** : le jeu du réseau des filières équitables a permis de développer les débouchés dans d'autres filières et d'autres pays.
- **Appuyer l'amélioration des productions** : développant leur activité via les filières équitables, l'AVN a réussi aujourd'hui à améliorer sa production, à trouver d'autres filières de commercialisation et même à développer ses propres filières locales.

Photos n° 40 : les étapes de productions d'une trousse en coton

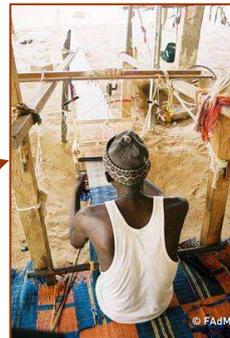
Le coton est acheté et stocké dans la centrale d'achat :



Le coton est tiré puis placé sur le métier à tisser :



Le coton est tissé en bande de 21 cm de largeur et serré .



Les bandes sont lavées et désamidonnées :



Le coton est teint avec des colorants chimiques :



6. SIXIEME PARTIE : CAS D'ETUDE DE FILIERE COMPLETE : TECHNICO ECONOMIQUE

Au travers de l'exemple d'un produit confectionné dans les ateliers du centre des métiers de Ndem et vendu dans notre réseau Artisans du Monde, nous allons tenter de comprendre quelles sont les différentes étapes de la fabrication et de détailler aussi la chaîne des coûts et des marges sur ce produit tout au long de sa fabrication : de la matière première à la vente dans un boutique Artisans du Monde.

Le produit sur lequel nous allons nous pencher est une trousse de toilette, référencée « trousse de toilette safari – NDE022 – Coton » dans le catalogue Artisanat de Solidarmonde.

6.1. Les étapes de fabrication :

cf. photos / schéma en face.

6.2. Analyse des coûts des postes de production et de la chaîne des marges de la fabrication à la vente dans notre réseau

6.2.1. La production

Au niveau de la production, nous avons 3 ateliers qui travaillent à la confection de cette trousse. Quelle est la répartition des coûts de production entre ces ateliers et la part de la main d'œuvre (artisan et encadrement), matière première ?

Euros	Total coût production	% du total	Main d'œuvre	Encadrement des ateliers	Matières premières	Détail des matières premières (MP)
TISSAGE	1,8 €	34%	0,8	0,0	0,9	fil
TEINTURE	1,7 €	33%	0,4	0,1	1,2	eau, colorant, détergent, combustible
CONFECTION	1,7 €	33%	1,2	0,3	0,1	fil, étiquette
TOTAL PRODUCTION	5,2 €	100%	2,4	0,4	2,3	
			47%	8%	45%	



Les bandes sont sèchées

Les bandes sont récupérées par la centrale d'achats



La trousse est confectionnée par les tailleurs de l'atelier « Maam Samba confection ».



La trousse est réceptionnée par la centrale des produits finis



La trousse est transportée vers Solidarmonde.



La trousse est vendue dans les boutiques Artisans du monde



La trousse est utilisée par des clients ravies !



6.2.2. La vente dans les filières du commerce équitable

Une fois le produit fabriqué, il est ensuite vendu par le centre des métiers dans les filières de commerce équitable telle « Artisans du Monde ». Solidarmonde est alors l'importateur. Quelles sont les différentes marges de chaque intermédiaire, nécessaires à la construction de cette filière et à son existence ? Attention ces chiffres ne sont valables que sur cet exemple. Ils varieraient sur un autre produit de manière plus ou moins importante (dans un sens ou un autre !).

		FCFA	Euros	% du prix de vente Centre Métiers	% prix de vente HT	% du prix de vente TTC
Centre des métiers	Total Main d'œuvre	1 589	2,4 €	36%	11%	9%
	Total encadrement	288	0,4 €	7%	2%	2%
	Total matières premières	1 517	2,3 €	34%	11%	9%
	Total coût production	3 395	5,2 €	77%	24%	20%
	Frais administratifs et financiers	352	0,5 €	8%	2%	2%
	Prix de revient	3 747	5,7 €	85%	26%	22%
	Marge Centre des Métiers	653	1,0 €	15%	5%	4%
	Prix de vente	4 400	6,7 €	100%	31%	26%
Solidarmonde	Marge Solidarmonde	4 443	6,8 €		31%	26%
	Prix de vente Solidarmonde HT	8 843	13,5 €		62%	52%
Réseau AdM	Marge boutique	5 419	8,3 €		38%	32%
	Prix vente boutique HT	14 261	21,7 €		100%	84%
	TVA	2 795	4,3 €		20%	16%
	Prix de vente conseillé TTC	17 056	26,0 €		120%	100%

6.2.3. Analyse

De prime abord, les marges peuvent sembler importantes, mais pour se repérer :

- En artisanat, dans le réseau Artisans du Monde, les taux de marges habituels sont autour de 35 à 40 % (ici 38 %).
- Dans d'autres filières équitables, les prix de ventes sont généralement calculés à partir des prix d'achat et multipliés par 3,5 ou 4 (exemple vu sur place avec un autre client de Ndem). Dans notre exemple, le prix est ici multiplié par 3,23.
- Le prix d'achat aux producteurs est de 6,7 €.

L'analyse des coûts de production nous apporte des informations intéressantes mais a tendance à nous faire oublier l'essentiel : que les différents intermédiaires prennent des marges correctes et limitées est une nécessité (d'une part pour la cohérence de la filière équitable mais aussi pour garantir un prix de vente attractif). Mais ce qui est important c'est de bien comprendre que ces marges sont nécessaires à ces intermédiaires pour exister (couvrir les frais de transport, les charges de structure, de personnel,...). Leur existence permet aux produits du centre des métiers de trouver des débouchés et donc de soutenir les activités artisanales locales : création d'emploi sur place.

Crédits photographiques

- Toutes les photos sont la propriété de la FAdM (auteurs : Bruno GEORGES ou David ERHART) ou pour certaines de l'association des villageois de Ndem. Se reporter aux photos pour les crédits.

Données de cadrage général :

- Fiche pays, le Monde diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/02/A/14406>
- Le Monde diplomatique, article paru en février 2002 de Anne Cécile ROBERT : <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/ROBERT/16169>
- Fiche pays sites web du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) : <http://www.who.int/countries/sen/fr/>, http://www.unicef.org/french/infobycountry/senegal_statistics.html, <http://www.undp.org.sn/html/premierrapport.htm>
- Sites web généralistes sur le Sénégal : www.senegalaisement.com , www.planete-senegal.com/, ...

Données géographiques et étude démographique

- Etude : « La construction de l'espace sénégalais depuis l'indépendance 1960 – 2000 » - Auteurs : M.-C. Cormier, C. Gueye, A. Lericollais, S.M. Seck - Cartographie : A. Le Fur (AFDEC) - Maquette : L. Quinty (LCA).
- « Changement climatique, sécheresse et pastoralisme au sahel », Note de discussion pour l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, préparée par Nick Brooks. Novembre 2006
- « Lutte contre la désertification : restauration des terres du bassin arachidier au Sénégal », par FALL MANSOUR, 2001.
-

Données sur la situation économique du Sénégal, plan d'ajustement structurel :

- Articles du forum social sénégalais : <http://www.fss.m2014.net>,
- CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) : <http://www.cadtm.org>,

Données sur le commerce équitable en Afrique

- « Enjeux et perspectives du commerce équitable de l'artisanat en Afrique », analyse Oxfam-Magasin du Monde, mai 2007.
- « L'artisanat du commerce équitable : Vecteur de développement adapté aux producteurs marginalisés », étude Oxfam-Magasin du Monde, 2005.
- « Transformation du coton équitable : Concertation des acteurs - état des lieux, enjeux, freins et possibilités de développement », compte rendu table ronde Equisol, Chambéry le 3 juillet 2007.